

Rapport d'activité

pour l'animation 2019-2021



Site Natura 2000 FR1100800

"Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine"



Natur Essonne





NaturEssonne

10 place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge

Animatrice du site 2019 et 2020 :

Florine PALDACCI

Animatrices du site 2021 :

Florine PALDACCI et Julie PENNETEAU (julie.penneteau@naturessonne.fr)

Rédaction : Julie PENNETEAU

Relecture : Odile CLOUT, Georges FOUILLEUX, Martine LACHERE et Marion MONDET

Crédits photos : Julie PENNETEAU et NaturEssonne

Sommaire

1. Préambule	7
1.1 Le document d'objectif et le site Natura 2000	7
1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	9
1.3.1 Les objectifs de développement durable.....	10
1.3.2 Objet du présent document.....	10
1.4 Missions de la structure animatrice.....	10
2. Gestion des habitats et des espèces.....	11
2.1 Animation des contrats Natura 2000.....	11
2.1.1 Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels.....	11
2.1.2 Préparation de nouveaux contrats	11
2.1.3 Suivi des contrats en cours	12
2.1.4 Bilan des contrats Natura 2000 révolus.....	14
2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000	14
2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées.....	15
2.2.1 Présentation du Projet Agro-environnemental	15
2.2.2 Synthèse sur la signature des MAEt.....	15
2.2.3 Bilan des MAEt révolues	15
2.3 Animation de la charte Natura 2000.....	15
2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	16
2.4.1 Chantiers nature	16
2.4.1 Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS).....	20
2.5 Animation foncière	23
3. Évaluation des incidences Natura 2000	23
4. Suivis scientifiques et techniques	23
4.1 Suivis scientifiques	23
4.1.1 Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes.....	23
4.1.2 Suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires *[rhopalocères = papillons de jour]	25
4.1.2 Suivi scientifiques bénévoles	28
4.1.3 Suivi des espèces d'intérêt communautaire.....	29
4.1.4 Suivis des espèces à enjeu	31
4.1.5 Inventaire des reptiles	32
4.1.6 Inventaires ponctuels.....	34
4.2 Veille écologique.....	34
5. Information, Communication, Sensibilisation.....	35
5.1 Création/ mise à jour d'outils de communication, médias.....	35

5.1.1	Site internet	35
5.1.2	Lettre d'information.....	35
5.1.3	Articles	36
5.1.4	Plaquette d'information.....	37
5.2	Prises de contacts avec des partenaires potentiels.....	38
5.3	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations.....	38
5.4	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire.....	39
5.5	Communication / animation auprès des scolaires.....	39
5.6	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	40
6.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site.....	40
7.	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site.....	41
7.1	Organisation de la gouvernance du site	41
7.1.1	Organisation du comité de pilotage.....	41
7.1.2	Animation du groupe de travail	41
7.1.3	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	41
7.2	Gestion administrative et financière	42
7.2.1	Gestion administrative.....	42
7.2.2	Gestion financière.....	43
7.3	Compléments ou mise à jour du DOCOB	43
7.4	Élaboration de la charte.....	44
8.	Synthèse.....	45

Liste des Figures

Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne].....	8
Figure 2 : Localisation des enclos de pâturage en 2020, Grand Champ, Saclas	13
Figure 3 : Localisation des enclos de pâturage en 2020, Champ Brûlard, Saclas	13
Figure 4 : Chantier nature avec les élèves des Cours Diderot [© C. Barthe].....	16
Figure 5 : Chantier nature avec l'ASHJA [© N. Luquet]	17
Figure 6 : Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital [© CD91]	20
Figure 7 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2018 [© A. Fontaine]	20
Figure 8 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2019 [© P. Courric]	21
Figure 9 : Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91	21
Figure 10 : Localisation du chantier du 19/12/2021.....	22
Figure 11 : L'Hespérie du chiendent inventorié en 2018 sur Champ-Brûlard	23
Figure 12 : Exemple de transect	24
Figure 13 : Localisation des transects : Grand Champ (haut, gauche), Champ Brûlard (haut, droite) et le Coteau d'Artondu (bas).....	24
Figure 14 : Localisation des placettes de suivi rhopalocères et orthoptères	27
Figure 15 : Ophrys araignée observée le 24 avril 2018 sur Grand Champ [© A.Fontaine]	28
Figure 16 : Lucane cerf-volant ©INPN.....	29
Figure 17 : Localisation du Lucane cerf-volant sur le site Natura 2000, source : Enquête nationale Lucane cerf-volant OPIE, 2019-2020, B.Méridet Coord.....	30
Figure 18 : Localisation des observations de Lucane cerf-volant en Essonne, source : Cettia IdF, 2020.....	30
Figure 19 : Localisation des données de l'Ecaille chinée en Essonne, source : Cettia IdF, 2020	31
Figure 20 : La Spiranthe d'automne en 2017 [© C. Huguet]	31
Figure 21 : Orvet fragile	32
Figure 22 : Localisation des observations de reptiles en 2020.....	33
Figure 23 : Coronelle lisse observée sur Grand Champ en 2021	33
Figure 24 : Dépôt de déchets observé sur Ormoy-la-Rivière en juin 2020.....	34
Figure 25 : Première page de la lettre d'information n°7.....	35
Figure 26 : Articles parus dans la Lettre NaturEssonne n° 75 en juillet 2020.....	36
Figure 27 : Article du journal communal de Saclas -->	36
Figure 28 : Couverture de la nouvelle plaquette à destination des propriétaires	37
Figure 29 : Animation avec les enfants de l'école de Saclas, 11 juin 2019, Champ Brûlard.....	39
Figure 30 : Modification de la fiche mesure numéro 6	44
Figure 31 : Répartition du temps d'animation en 2019.....	45
Figure 32 : Répartition du temps d'animation en 2020.....	45
Figure 33 : Répartition du temps d'animation du site en 2021	46

Liste des Tableaux

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine	7
Tableau II : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.	9
Tableau III : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable	10
Tableau IV : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés	14
Tableau V : Bilan des MAEt clôturées	15
Tableau VI : Chantiers nature réalisés entre 2019 et 2021	18
Tableau VII : Réunions pour l'organisation des chantiers nature entre 2019 et 2021	19
Tableau VIII : Nombre de relevés phytosociologiques par sous-sites et par année	28
Tableau IX : Nombre de chasses de nuit par sous-sites et par année	29
Tableau X : Liste et rareté des espèces de reptiles observées en 2020 sur le site	32

1. Préambule

1.1 Le document d'objectif et le site Natura 2000

Fiche d'identité du site

Site d'intérêt Communautaire "Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine"

Code FSD : FR1100800

Superficie : 108 ha

Région : Île-de-France

Département : Essonne

Communes :

- Abbéville-la-Rivière
- Boissy-la-Rivière
- Fontaine-la-Rivière
- Ormoy-la-Rivière
- Saclas
- Saint-Cyr-la-Rivière

Le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a intégré le réseau Natura 2000 en 1999 au titre de la directive Habitat, Faune, Flore. À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 ha. Un premier document d'objectif (DOCOB) et une phase d'animation avaient alors été lancés. En 2008, le site s'étend et comprend 9 secteurs soit 108 ha (Tableau I et Figure 1). Un nouveau document d'objectif est élaboré et validé en décembre 2010 par le Comité de Pilotage (COPIL), puis approuvé par arrêté préfectoral le 14 janvier 2011.

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Code secteur	Nom de secteur	Commune	Surface (ha)
1	Champ Brûlard	Saclas	2,74
2	Le Carrossier	Fontaine-la-Rivière	5,34
3	La Ferme de l'hôpital	Abbéville-la-Rivière	18,73
4	Le coteau d'Artondu	Boissy-La-Rivière, Ormoy-la-Rivière	24,37
5	Bois de Bierville	Boissy-la-Rivière	3,27
6	La Fontaine des Ridelles	Saclas, Saint-Cyr-La-Rivière	37,60
7	Garenne de Chanteloup	Fontaine-la-Rivière	8,46
8	Coteau des Loges	Fontaine-la-Rivière	3,22
9	Coteau sous Tourneville	Abbéville-la-Rivière	4,18
Total			107,91



Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne]

1.2 L'animation

- Acteurs du COFIL

Le **dernier comité de pilotage** (COFIL), présentant les bilans de l'animation 2016-2019, s'est tenu le **23 septembre 2020** à Gironville-sur-Essonne.

Aucune collectivité locale n'a souhaité devenir structure porteuse en 2019. L'État assure donc de nouveau la présidence du COFIL via la sous-préfecture d'Étampes. Le poste de sous-préfet est occupé par Monsieur Christophe DESCHAMPS depuis le 31 août 2020. La **structure porteuse est la DRIEAT Ile-de-France (État)**.

En juillet 2019, un appel d'offres a été lancé pour poursuivre l'animation des sites Natura 2000. L'association **NaturEssonne a de nouveau été retenue en tant que structure animatrice** (notification du marché reçue le 6 septembre 2019). Le marché public lié à cet appel d'offres prend fin le 31 décembre 2021.

Au sein de l'association, **un poste est dédié à mi-temps à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine**. Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation et Gestion

Conservatoire) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien à la salariée.

Sur la période **2019-2020, 1 volontaires en service civique** a été recruté. Celui-ci venait en appui aux salariées et a participé aux réunions, inventaires et chantiers nature.

Le marché public n'ayant pu être renouvelé avant la fin de l'année 2021, **un avenant couvrant le premier trimestre 2022 a été signé en décembre 2021.**

- Eléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation

Le Tableau II dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du DOCOB pour la période 2019-2021. L'ensemble des indicateurs est disponible en Annexe I. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente en théorie un mi-temps de chargé d'études.

Année	Kilomètres parcourus	Nombre de jours arrondi	Mails envoyés
2019	5 114 km	101 jours	691 mails
2020	3 088 km	96 jours	495 mails
2021	3 719 km	106 jours	116 mails
TOTAL sur 2019-2021	11 921 km	303 jours	1 302 mails

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Le site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine compte 5 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires (en gras dans le Tableau II), et deux espèces d'intérêt communautaire (Tableau II).

Tableau II : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom d'habitats/ espèces
Habitats	6120	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210 (types 2 et 3)	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5110	Formations stables xéro-thermophiles à buis des pentes rocheuses
	5130	Formations à Genévrier sur Pelouses calcaires
	91E02	Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé
Espèces	1078	Écaille chinée
	1083	Lucane cerf-volant

1.3.1 Les objectifs de développement durable

Trois objectifs de développement durable du site sont définis dans le DOCOB :

- Maintenir et restaurer des habitats d'intérêt communautaire
- Favoriser les échanges entre habitats
- Préserver les secteurs des dégradations, destructions et fragmentations d'origine anthropique

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Tableau III).

Tableau III : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Numéro	Type d'action	Intitulé	Priorité
1	Restauration	Abattage de ligneux	1
2	Restauration	Coupe, broyage, arrachage de ligneux	1
3	Entretien	Élimination manuelle des ligneux et repousses sur pelouses fragiles	1
4	Entretien	Fauche d'entretien des pelouses ouvertes	1
5	Entretien	Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes	1
6	Entretien	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	1
7	Entretien	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1
8	Maitrise et organisation de la fréquentation humaine	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements d'accès	3
9	Sensibiliser les usagers	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter l'impact	2

1.3.2 Objet du présent document

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB. Le présent document constitue un rapport d'activité pour la période 2019-2021, 2021 étant la 11^{ème} année d'animation depuis la réactualisation du DOCOB (2010) et la 16^{ème} année depuis la première phase d'animation (2005).

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

2. Gestion des habitats et des espèces

2.1 Animation des contrats Natura 2000

2.1.1 Recherche et démarchage des bénéficiaires potentiels

Cette action consiste en la poursuite des contacts engagés avec les propriétaires privés lors de l'élaboration du DOCOB, ainsi qu'en la recherche des propriétaires et prestataires pour la réalisation de nouvelles actions de gestion.

En 2019, aucun rendez-vous n'a été réalisé pour démarcher des propriétaires dans la signature de contrat Natura 2000. En revanche, en 2018, des propriétaires d'un chemin menant sur une parcelle Pro Natura Ile-de-France avaient été contactés pour obtenir l'autorisation d'accès. L'un des propriétaires a donné l'autorisation au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France (Pro Natura) pour utiliser la partie du chemin dont il est propriétaire sur l'est de la Fontaine des Ridelles. Il reste deux propriétaires à contacter pour ensuite pouvoir mettre en place un contrat de pâturage sur les parcelles acquises par Pro Natura Ile-de-France en 2017 sur ce secteur. L'animatrice a contacté la commune de Saint-Cyr-la-Rivière et est en attente de retour.

En 2020, des courriers ont été envoyés pour démarcher des propriétaires dans la signature de contrat Natura 2000 ou autres actions. L'animatrice a eu un retour des propriétaires du Moulin de Fontenette à Abbéville-la-Rivière. Une rencontre a eu lieu en janvier 2021. Aucune suite n'a été donnée par la propriétaire qui ne souhaite pas signer de contrat car elle ne veut pas avoir d'argent à avancer.

En 2021, la plaquette à destination des propriétaires, expliquant Natura 2000, les contrats et la charte, a été mise à jour et sera envoyée début 2022 à l'ensemble des propriétaires du site.

2.1.2 Préparation de nouveaux contrats

Aucun nouveau contrat n'a été préparé en 2019.

En 2020, un projet de contrat est en cours. Ce contrat prendrait en compte l'ensemble des parcelles appartenant à Pro Natura Ile-de-France, sur lesquelles, la mise en place de pâturage pourrait être possible (fiche Mesure 6). Il serait valable pour les deux sites Natura 2000 des pelouses calcaires en Essonne : Gâtinais (FR 1100801) et Haute Vallée de la Juine (FR 1100800). **Ce contrat a débuté en juillet 2021** et est toujours **en cours de validation au niveau de la DDT** en décembre 2021.

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes	Objet
16-juill	Grand Champ	Pro Natura IdF	Marion MONDET	Suivi photographique du pâturage et localisation GPS des enclos
20-juill			Julie PENNETEAU	
05-août			Marion MONDET Julie PENNETEAU Monsieur SIL	

2.1.3 Suivi des contrats en cours

Deux contrats Natura 2000 de pâturage en milieux non-agricoles et non-forestiers sont en cours :

Contrat	R-IDF-0706-16-DT-091-0002	R-IDF-0706-17-DT-091-0005
Bénéficiaire	ProNatura Île-de-France	Commune de Saclas
Montant total	32 940 €	3 024 €
Date signature	11/07/2016	12/05/2017
Actions prévues	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	5 ha	2,5 ha
Mesure(s) du DOCOB liée(s)	M6	M6
Avancement	<p>2019 : Pas de pâturage</p> <p>2020 : Pâturage de 83 brebis sur 10 jours. Dernière année du contrat.</p> <p>2021 : Envoi de la demande de paiement</p>	<p>2019 : Pâturage de 130 brebis sur 6 ha pendant 1 mois</p> <p>2020 : Pâturage de 84 brebis sur 5,3 ha pendant 27 jours. Dernière année du contrat</p>

En 2020, plusieurs sorties de terrain ont été nécessaires à l'organisation des contrats :

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes supplémentaires	Objet
22-avril	Grand Champ et Champ Brûlard	Privé	/	Visite préparatoire pour la mise en place du pâturage
22-mai	Grand Champ	Privé	Ferme de Beaumont	Visite préparatoire pour la mise en place du pâturage
29-juill	Champ Brûlard	Privé	Ferme de Beaumont et CD91	Visite préparatoire pour la mise en place du pâturage
20-nov	Grand Champ	Privé	Ecomouton	Visite préparatoire pour la mise en place du pâturage (futur contrat)

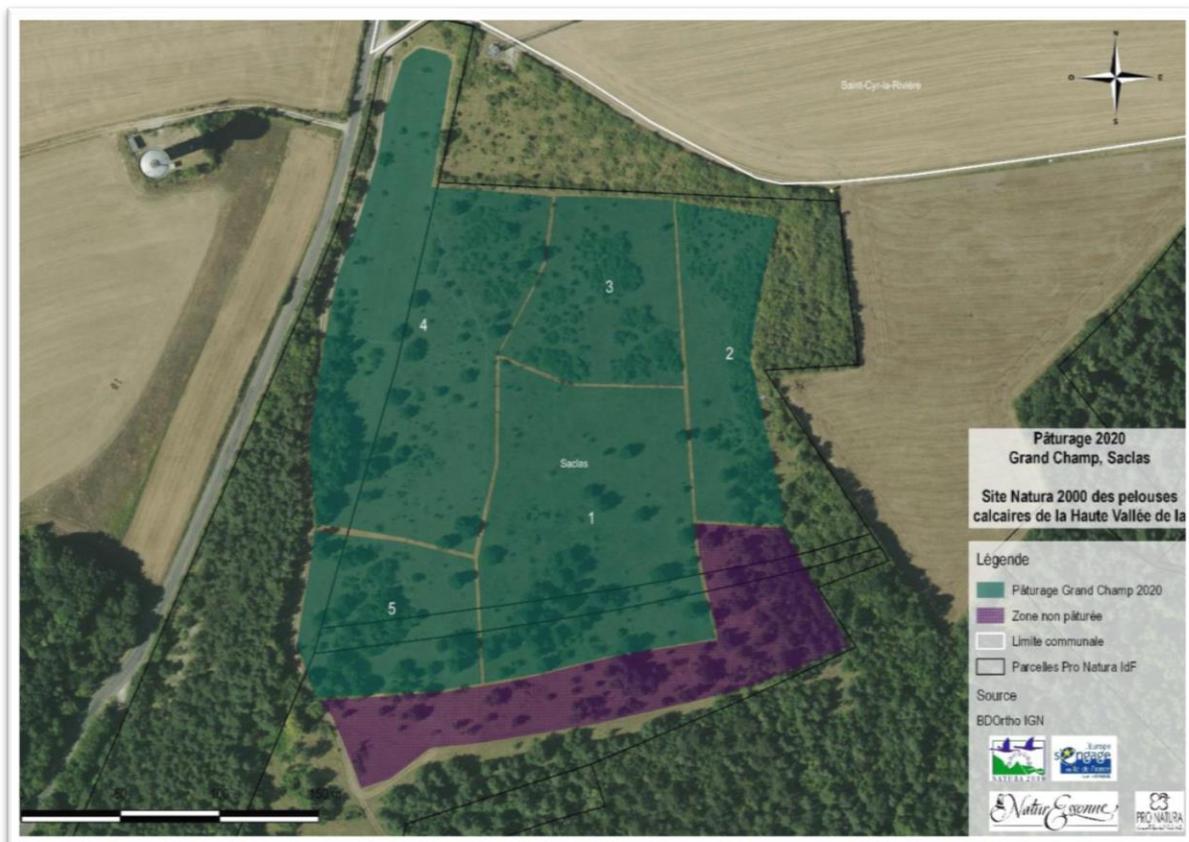


Figure 2 : Localisation des enclos de pâturage en 2020, Grand Champ, Saclas

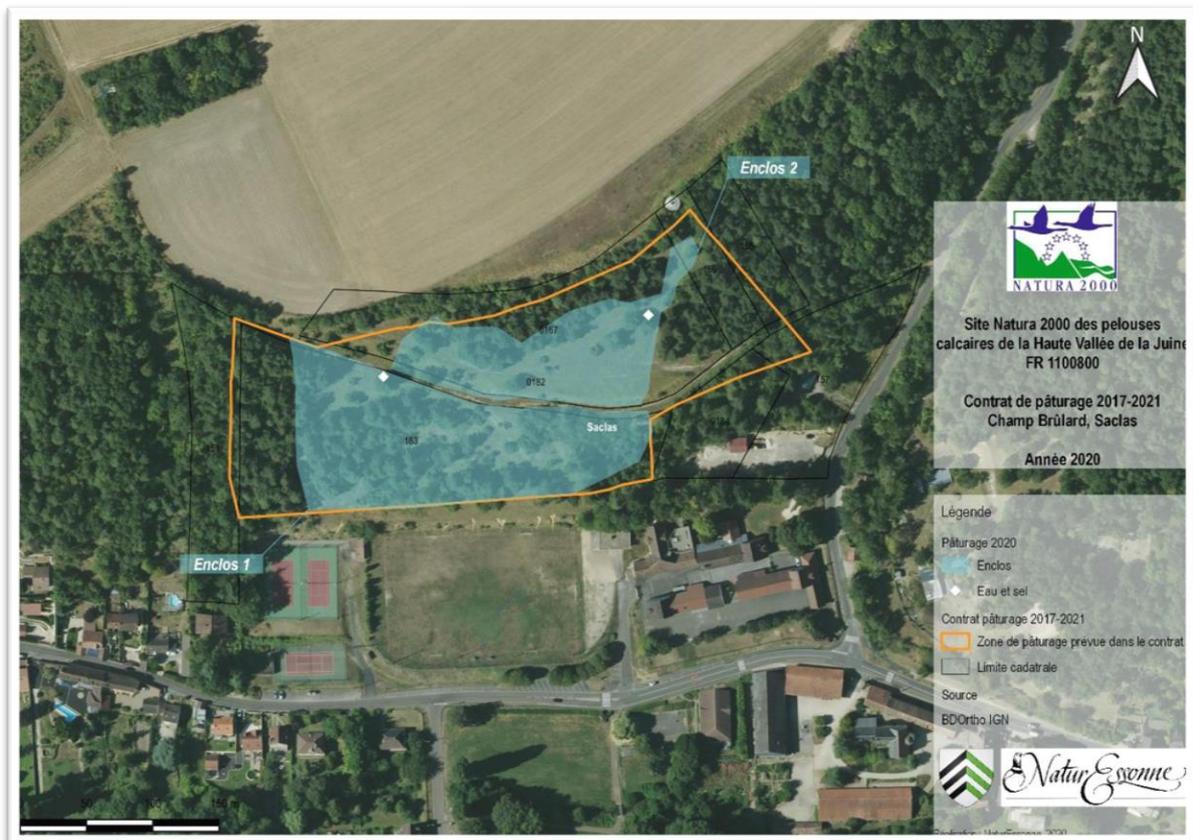


Figure 3 : Localisation des enclos de pâturage en 2020, Champ Brûlard, Saclas

2.1.4 Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Sur le site Natura 2000, trois contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont terminés (Tableau IV).

Tableau IV : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés

Contrat	091NA060001	091NA050001	91000002	R-IDF-0706-16-DT-091-0002
Bénéficiaire	Mairie de Saclas	SCEA Ferme de l'Hôpital	ProNatura Île-de-France	ProNatura Île-de-France
Montant total	11 549,60 €	6 945,00 €	15 426,00 €	32 940 €
Date signature	15/12/2006	22/12/2005	24/07/2012	11/07/2016
Actions prévues	- Coupe ou broyage de restauration - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Entretien des pelouses ré-ouvertes	- Coupe ou broyage de restauration - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses ré-ouvertes	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	1,62 ha	1,92 ha	6 ha	5 ha
Mesure(s) du Docob liée(s)	M1, M2, M4, M5 (selon l'ancienne version du Docob)	M1, M5	M6	M6
Avancement	A pris fin en décembre 2010	A pris fin en décembre 2011	A pris fin en décembre 2015	A pris fin en décembre 2020

2.1.3 Conclusion sur les contrats Natura 2000

Sur les sous-sites des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine, la mise en place de contrats Natura 2000 est difficile car les propriétaires ne souhaitent pas s'engager dans la signature d'un contrat, ni avancer de l'argent pour la réalisation de travaux de gestion. À cela s'ajoutent des problèmes liés aux retards de paiements de la part de l'État et de nouvelles difficultés de contractualisation pour les communes car désormais les mesures d'investissement ne sont prises en charge qu'à hauteur de 70%.

Des difficultés sont également rencontrées au niveau de la création du contrat commun de pâturage sur la Juine et le Gatinais. En effet, ce contrat a été rédigé début 2021. Or, la commission de validation des contrats qui devait avoir lieu en juin a été annulée. La DDT nous a alors confirmé

que la validation du contrat est rétro-active et donc que le contrat peut démarrer en 2021 même si le contrat n'est pas encore passé en commission de validation. En décembre 2021, nous n'avons toujours pas de nouvelles de la DDT concernant la validation de ce contrat.

2.2 Animation de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées

Sur le site Natura 2000, seules 2 parcelles sont concernées par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAEt).

2.2.1 Présentation du Projet Agro-environnemental

Aucun PAEt n'était en cours sur la période 2019-2021.

2.2.2 Synthèse sur la signature des MAEt

Aucune MAEt n'a été signée sur la période 2019-2021.

2.2.3 Bilan des MAEt révolues

Un contrat en Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAEt) sur la Ferme de l'Hôpital a été réalisé et s'est achevé en 2014 (**Tableau V**).

Tableau V : Bilan des MAEt clôturées

Contrat agricole	Code MAEt IF HJUI PS1
Bénéficiaire	SCEA Ferme de l'Hôpital
Montant total	15 383,13 €
Date signature	16/05/2011
Actions prévues	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles/ Formations à Buis et à Genévriers / Écaille chinée
Surface	9,73 ha
Avancement	Quatrième année accomplie en 2014

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2020, le renouvellement de la signature d'une charte Natura 2000 avec Pro Natura Île-de-France a été réalisé. Avec l'ajout de parcelles acquises en 2017, la signature a eu lieu le 9 mars 2020.

2.4 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers

2.4.1 Chantiers nature

NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000, propose aux propriétaires ne souhaitant pas s'engager dans un contrat Natura 2000, de mettre en place des chantiers nature. Une convention est alors signée entre NaturEssonne et les propriétaires. Ces chantiers ont pour objectifs de restaurer et/ou d'entretenir les habitats. Ils se classent en trois catégories :

- **Les chantiers "Organismes de formation"**

Les chantiers "Organismes de formation" sont réalisés avec des écoles de formation avec lesquelles une convention a été signée.

- **En 2019 et 2020**, les étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature et Bachelor Gestion et Valorisation Naturaliste de **Diderot Éducation** ont participé aux chantiers ainsi que les étudiants en Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune et BTSA Gestion et Protection de la Nature de **LEA TECOMAH (anciennement TECOMAH)**.
- **En 2021**, deux chantiers ont été réalisés sur le Paradis et Fontenette avec les élèves de **LEA CFI (anciennement TECOMAH)** sur des zones délimitées en amont par leur professeure et l'animatrice du site.

Ces partenariats ont comme objectif :

1. de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle,
2. d'associer leur établissement à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité,
3. de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de leur établissement permettent de mener.

Pour chaque chantier avec les élèves, les bénévoles de NaturEssonne ont été associés.



Figure 4 : Chantier nature avec les élèves des Cours Diderot
[© C. Barthe]

- **Les chantiers nature bénévoles**

Comme leur nom l'indique, les chantiers nature bénévoles ont pour objectif d'associer les adhérents de l'association et autres volontaires à la restauration et la préservation de milieux naturels (Figure 5). Ils peuvent s'effectuer en partenariat avec d'autres associations, comme c'est le cas avec l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine et ses Affluents (ASHJA).

En 2019, 14 chantiers nature bénévoles ont été réalisés dont un hors périmètre du site Natura 2000. Deux d'entre eux se sont déroulés en partenariat avec l'ASHJA (Tableau VII). De plus, un chantier nature s'est déroulé avec la commune de Saclas et l'assistance de 10 jeunes du programme BRISFER du SIREDOM. Le SIREDOM intervient avec les communes qui le désirent pour réaliser des actions de gestion ou de ramassage d'ordure sur une semaine.

En 2020, 5 chantiers nature bénévoles ont été réalisés. L'un d'entre eux s'est déroulé en partenariat avec l'ASHJA (Tableau VI). Cette année le nombre de chantiers a été particulièrement faible à cause de la situation sanitaire.

En 2021, 8 chantiers nature bénévoles ont été réalisés



Figure 5 : Chantier nature avec l'ASHJA [© N. Luquet]

- **Les chantiers d'assistance technique**

Ces chantiers à caractère exceptionnel sont mis en place sur demande d'un propriétaire ou d'un prestataire avec lesquels nous sommes en collaboration sur des contrats. Ils s'effectuent avec les adhérents de l'association, et peuvent avoir lieu en dehors de la période préconisée par le DOCOB pour les travaux de restauration. **Aucun chantier de ce type n'a eu lieu de 2019 à 2021.**

Tableau VI : Chantiers nature réalisés entre 2019 et 2021

Date	Commune	Secteur	Propriétaire	Partenaires	Nbr de participants
07/01/2019	Saclas	Grand Champ	Pro Natura	Tecomah et NaturEssonne	26
16/01/2019	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M. Smith	Tecomah et NaturEssonne	23
13/02/2019	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M. Smith	Tecomah et NaturEssonne	19
18/02/2019	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	Pro Natura	Tecomah et NaturEssonne	26
23/02/2019	Saclas	Grand Champ	Pro Natura	ASHJA et NaturEssonne	12
27/02/2019	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M. Smith	Tecomah et NaturEssonne	27
01/03/2019	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	Pro Natura	NaturEssonne	9
11/10/2019	Saclas	Champ Brûlard	Commune de Saclas	NaturEssonne	6
24/10/2019	Saclas	Champ Brûlard	Commune de Saclas	BRISFER	12
25/10/2019	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M. SMITH	NaturEssonne	7
08/11/2019	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M. SMITH	NaturEssonne	7
23/11/2019 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	NaturEssonne	12
05/12/2019	Saclas	Grand champ	Pro Natura	ASHJA et NaturEssonne	5
19/12/2019	Saclas	Grand champ	Pro Natura	Diderot Éducation et NaturEssonne	30
17/01/2020	Saclas	Grand Champ	Pro Natura	ASHJA et NaturEssonne	7
23/01/2020	Ormoy-la-Rivière	Paradis	Pro Natura IdF	Tecomah	20
30/01/2020	Ormoy-la-Rivière	Coteau d'Artondu	M. Smith	Diderot Education et NaturEssonne	39
07/02/2020 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	Tecomah et NaturEssonne	17
15/02/2020	Ormoy-la-Rivière	Paradis	Pro Natura IdF	NaturEssonne	9
28/02/2020 (hors N2000)	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	NaturEssonne	10
18/12/2020	Saclas	Grand Champ	Pro Natura IdF	NaturEssonne	10
08/01/2021	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	NaturEssonne	7
21/01/2021	Ormoy-la-Rivière	Le Paradis	Pro Natura	L'EA CFI	24
04/02/2021	Abbéville-la-Rivière	Fontenette	Commune d'Abbéville-la-Rivière	L'EA CFI	24
08/10/2021	Saclas	Grand Champ	Pro Natura	NaturEssonne	8
06/11/2021	Saclas	Grand Champ	Pro Natura	NaturEssonne	9
19/11/2021	Saclas	Champ Brulard	Commune de saclas	NaturEssonne	7
03/12/2021	Saclas	Grand Champ	Pro Natura	NaturEssonne	3
19/12/2021	Abbéville-la-rivière	Ferme de l'hôpital	Mme MUNSTER	NaturEssonne et ENS	11

Pour résumer, **29 chantiers nature** ont été réalisés sur le site Natura 2000 entre 2019 et 2021.

La mise en place d'un chantier nature nécessite de :

- repérer les zones pour lesquelles des chantiers nature sont nécessaires et possibles (Tableau VII)
- établir les travaux à y mettre en place
- contacter des propriétaires afin d'avoir leur accord
- rédiger et signer une convention de mise à disposition avec les propriétaires
- préparer un calendrier d'intervention avec les bénévoles actifs et les écoles de formations
- diffuser les dates d'intervention et faire un appel à participation régulièrement auprès des bénévoles
- préparer plus finement sur le terrain l'intervention quelques jours avant le chantier
- prendre des photos de la zone avant le chantier
- prévoir le matériel et encadrer le chantier le jour de l'intervention
- prendre des photos après le chantier
- rédiger un compte rendu de l'intervention avec les photos avant/après.

Durant cette période, des conventions de mise à disposition ont été signées avec les propriétaires et de nombreuses réunions ont eu lieu (Tableau VIII).

Tableau VII : Réunions pour l'organisation des chantiers nature entre 2019 et 2021

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes en plus	Objet
11/09/2019	Coteau d'Artondu	Privé	Propriétaire	Tour des sites pour évaluer les mesures de gestion à mettre en œuvre
12/09/2019	Champ Brûlard	Public	Élus de Saclas	Proposition de chantiers nature aux élus
20/09/2019	Tous	-	Bénévoles	Visite pré chantiers avec les bénévoles
04/03/2020	Champ Brûlard	Public	-	Visite du chantier d'abattage
21/09/2020	Ferme de l'Hôpital	Privé	CD91 et Ferme de Beaumont	Visite de préparation pour le pâturage prévu en 2020
01/09/2021	Tous les sous-sites	-	-	Visite pré-chantier du président et de la chargée d'études
20/09/2021	Grand Champ Champ Brulard	Public Privé	Bénévoles	Visite pré-chantier avec les spécialistes faune/flore bénévoles à NaturEssonne

2.4.1 Conventions avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Sensibles de l'Essonne (CENS)

• La Ferme de l'Hôpital

La Ferme de l'Hôpital est le plus beau paysage de pelouses calcaires du site Natura 2000. Le propriétaire du sous-site était éleveur de moutons. Jusqu'à son décès en 2009, les parcelles étaient pâturées. De **2011 à 2015, les propriétaires se sont engagés dans le cadre d'une MAEt**, à mettre en place du pâturage via un éco-prestataire de bovins. Malheureusement, cette mesure n'était pas adaptée.

Depuis, le milieu se referme progressivement et l'habitat a déjà en partie évolué en ourlet calcaire. La zone est recensée en Espaces Naturels Sensibles (ENS) depuis le 25 février 1993 et un chemin de randonnée pédestre, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) par le département le 21 juin 2010, passe en périphérie (Figure 6).

Dans le but de restaurer et d'entretenir ces milieux rares et fragiles, les propriétaires, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont préparé un projet de convention afin de permettre au CD91 de mettre en place une gestion pastorale, durant une période de 5 ans. Pour cela **une convention « agriculture et nature » pour la gestion de l'ENS de la Ferme de l'Hôpital** sur la commune d'Abbeville-le-Rivière a été élaborée en 2017 par le CD91. Elle a été **signée le 12 mars 2018** et promue par une inauguration le 17 juin, sur le site, avec l'ensemble des parties afin de permettre l'arrivée d'un troupeau de moutons la même année.

C'est ainsi que **le 22 octobre 2018, 150 moutons sont arrivés sur site pour pâturer 2,3 hectares de pelouses** (en rose sur la Figure 6) pendant 28 jours. Cette intervention a demandé la présence du berger jour et nuit. Il lui a également été demandé par le CD91 de couper les repousses arbustives une fois la zone pâturée.

Malheureusement du fait d'un manque de consultation des ENS vis-à-vis de la structure animatrice du site Natura 2000 pour le choix de la zone à pâturer en 2018 et du chargement, les pelouses ont été sur-piétinées. Le sol s'est retrouvé à nu au départ du troupeau.

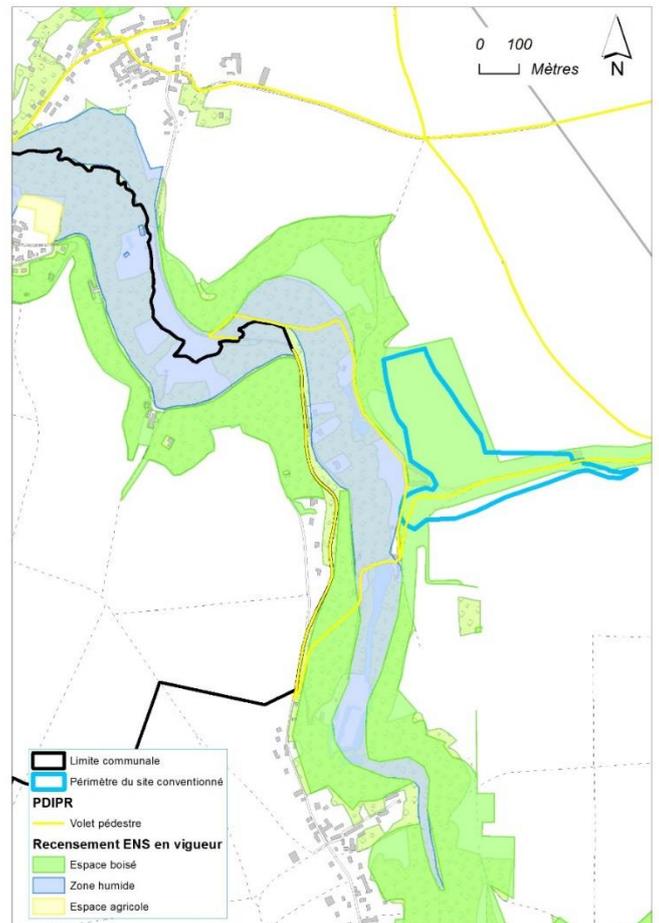


Figure 6 : Périmètre ENS et tracé du PDIPR sur la Ferme de l'Hôpital [© CD91]



Figure 7 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2018 [© A. Fontaine]



Figure 8 : Pâturage sur la Ferme de l'Hôpital en 2019 [© P. Courric]

En 2018, ce sont 150 moutons qui ont pâturés 2,3 hectares (zone rose sur la Figure 9) pendant 28 jours.

En 2019, les moutons ont pâturé les 3 hectares (en orange sur la Figure 9) du 3 au 19 juin, soit 17 jours. Le pâturage a été favorable sur cette zone qui était étouffée par les graminées.

En 2020, la dernière zone a été pâturée (zone verte sur la Figure 9).

Ces interventions ont demandé la présence du berger jour et nuit.

Après 3 années de pâturage, une pause de 2 ans est appliquée sur ce secteur afin d'observer l'évolution du milieu à la suite de ce moyen de gestion.



Figure 9 : Calendrier de pâturage sur le site de la Ferme de l'Hôpital établis par le CD91

Bien que cette gestion puisse avoir un impact positif sur la végétation au printemps suivant, elle risque d'avoir un effet délétère sur les populations de papillons, dont l'enjeu régional de conservation de la Ferme de l'Hôpital est fort (en raison de la présence du Mercure (*Arethusana arethusana*)). Pour les années à venir, il semble donc nécessaire de réaliser un suivi de ces populations afin de s'assurer de leur pérennité.

En décembre 2021, un chantier nature a été organisé par le CD91 en partenariat avec NaturEssonne afin d'éliminer les repousses de ligneux sur une partie de la pelouse (cf. Figure 10)



Figure 10 : Localisation du chantier du 19/12/2021

Suite à cette convention, les propriétaires devront relayer les autres partenaires en prenant progressivement à leur charge l'entretien du site avec l'aide technique du Conservatoire des ENS et de NaturEssonne, comme indiqué dans la convention.

- **Champ Brûlard**

Fort de son expérience sur le site de la Ferme de l'Hôpital, le CD91 est revenu vers NaturEssonne pour lui proposer de reconduire la convention sur le sous-site de Champ Brûlard à Saclas. Ce site bénéficie déjà d'un contrat Natura 2000 de pâturage depuis 2017. L'objectif de cette convention est de pouvoir mettre en place des coupes d'arbres par le CD91 via un prestataire technique. En 2019, une rencontre a eu lieu le 12 septembre, avec les élus, le CD91 et l'éleveur pour se mettre d'accord sur les travaux à engager. Cette **convention a été signée le 28 octobre 2020** par le CD91, la commune de Saclas et NaturEssonne.

Les travaux ont été réalisés **début mars 2020 et une soixantaine de pins sylvestres ont été coupés et débordés par la SMAE** (prestataire du CD91).

2.5 Animation foncière

Aucune animation foncière n'a été réalisée en 2019.

En 2020, plusieurs propriétaires ont été contactés afin de mettre en place de la gestion, un contrat, signer la charte ou tout simplement de présenter Natura 2000.

En 2021, une propriétaire d'Abbeville-la-Rivière a été rencontrée le 7 janvier. La propriétaire ne souhaite finalement pas signer de contrat Natura 2000 car elle ne souhaite pas avoir de frais à avancer. Il serait intéressant de la recontacter pour qu'elle signe la charte ce qui permettrait une gestion par chantier nature du site.

3. Évaluation des incidences Natura 2000

Aucune évaluation d'incidence n'a été réalisée en 2019-2021.

4. Suivis scientifiques et techniques

4.1 Suivis scientifiques

4.1.1 Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes

[Lehane F., Mondion J. et Fernez T., 2015. Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne (version 4). *Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France*. 16 + annexes.]

Un suivi phytosociologique avait été mis en place dès 2006 sur les pelouses calcicoles. En 2013, au total 16 placettes étaient suivies tous les ans dans le but d'établir un bilan annuel de l'état de conservation des habitats naturels. Cette méthode nécessitait d'avoir d'assez bonnes connaissances en botanique mais aussi de limiter le nombre d'observateurs. Depuis 2006, les suivis sont en effet réalisés par des personnes différentes et n'ayant pas toutes le même niveau en botanique ce qui crée des biais et rend difficile l'analyse des données.



Figure 11 : L'Hespérie du chiendent inventorié en 2018 sur Champ-Brûlard

En 2014, un **nouveau protocole** prenant en compte ces contraintes a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), avec le soutien de la DRIEE, et en concertation avec trois animateurs Natura 2000 : la Haute Vallée de l'Essonne, les pelouses calcaires du Gâtinais et de la Juine. Ce protocole simplifié permet de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire.

En 2018, son ajout au DOCOB afin de permettre **l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires du site Natura 2000 a été voté et accepté par le COPIL du 29 mai**. Il sera à ajouter de manière formelle au DOCOB.

Le premier transect a été mis en place en 2015 sur la Fontaine des Ridelles, au lieu-dit Grand Champ.

En 2016, du matériel a été acquis afin de localiser durablement les transects. Il s'agit de bornes de géomètre en granit.

En 2017, l'animatrice du site a suivi une formation d'un jour avec le CBNBP pour la mise en œuvre des transects et 2 transects ont été réalisés sur le sous-site de Champ Brûlard et les bornes ont été placées avec l'accord de la commune de Saclas, propriétaire.



Figure 12 : Exemple de transect

En 2019, aucun transect n'a pu être réalisé.

En 2020, un second passage a été effectué sur le transect mis en place en 2015 sur Grand Champ et l'animatrice en a profité pour installer les bornes en granit avec l'accord du propriétaire (Pro Natura IdF). Cette même année, un nouveau transect a été réalisé sur le Coteau d'Artondu, parcelle appartenant à un propriétaire privé et dont l'animatrice a eu l'accord d'installer des piquets en bois.

En 2021, deux transects ont été mis en place : le premier sur Grand Champ et le second sur le Paradis. Deux autres transects ont été réalisés sur la Ferme de l'hôpital et le Coteau d'Artondu. Ces derniers seront à réévaluer en 2022 à la suite de la formation des nouvelles animatrices par le CBNBP sur la méthode utilisée et à la bonne période (juin).

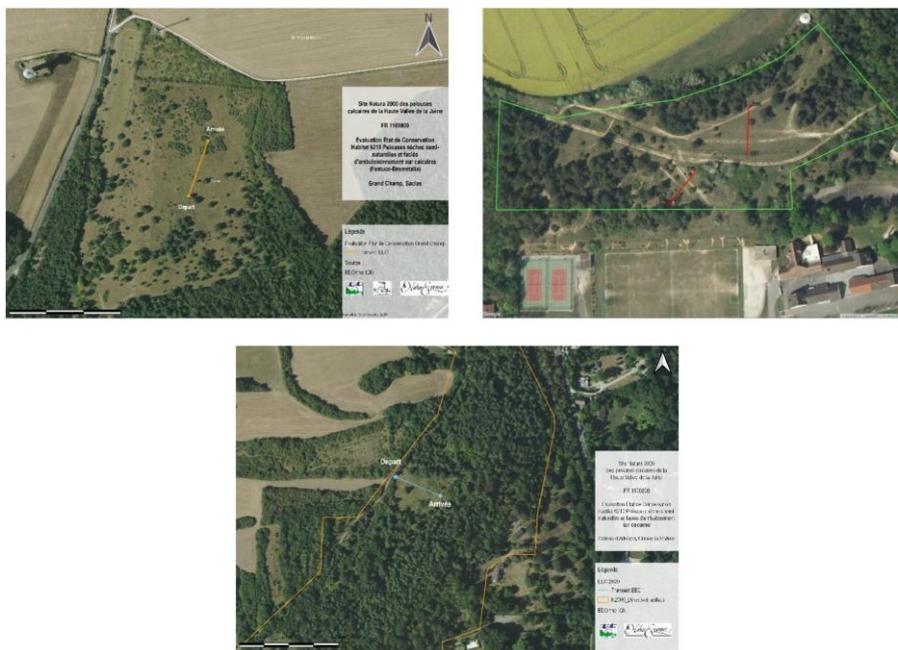


Figure 13 : Localisation des transects : Grand Champ (haut, gauche), Champ Brûlard (haut, droite) et le Coteau d'Artondu (bas)

4.1.2 Suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires *_[rhopalocères = papillons de jour]

- **Contexte**

Les papillons de jour (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) et les orthoptères (sauterelles, criquets et grillons) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet *et al.*1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des **bio-indicateurs** privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. De plus, ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

En Europe, **les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40% depuis les années 1990** (OPIE, 2018), et les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus **menacés** (Hochkirch *et al.*,2016). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir, par cascade, un effet similaire, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman *et al.*,2017).

- **Bilan de l'étude de l'évaluation de l'état de conservation sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine**

En 2019, NaturEssonne a réalisé une étude ayant plusieurs objectifs :

- Dans un premier temps, l'objectif était de vérifier l'efficacité de la gestion en place sur un des sous-site (Ferme de l'Hôpital)
- Dans un second temps, l'objectif était d'acquérir un état initial des connaissances dans l'optique d'une gestion future sur un deuxième sous-site (Champ Brûlard)

Le protocole appliqué était le Chronoventaire dans le cadre d'un protocole plus global pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux (Maciejewski *et al.*2015). Ce dernier se base sur le degré de spécialisation des espèces par rapport aux pelouses calcicoles et aux prairies de fauche mais aussi par rapport aux formations associées (comme les ourlets ou les fourrés). Il permet ainsi d'avoir une information sur l'état de conservation à l'échelle de l'unité de gestion, c'est-à-dire de la parcelle.

Ces inventaires ont permis de mettre en avant la présence de dix espèces à enjeux dont le Mercure (*Arethusana arethusa*) une espèce protégée en Île-de-France, considérée comme rare et en danger. Cependant, l'analyse des données a montré l'absence d'au moins la moitié d'espèces de papillons nécessitant des milieux variés au cours de leur vie. Cette analyse témoigne d'un problème d'échantillonnage ou de conditions météorologiques peu propices à l'observation des rhopalocères lors des inventaires et cela limite l'utilisation des relevés.

Ainsi, il est apparu indispensable de reprogrammer un inventaire dans les années à venir, avec la modification du plan d'échantillonnage, puisque l'analyse de sa pertinence s'est révélée insuffisante pour exploiter les données récoltées (Dupont 2016).

C'est pourquoi il a été décidé de réaliser un suivi des rhopalocères et des orthoptères à partir de 2020 pour une durée de 3 ans.

- **Objectif du suivi**

L'objectif de la mise en place de ces suivis est de disposer d'indicateurs biologiques permettant :

- D'évaluer localement les effets de la gestion et plus particulièrement des pratiques pastorales ;
- De contribuer à l'évaluation globale des effets des changements climatiques.

Les **papillons de jour** sont des **indicateurs de l'état de santé des écosystèmes** qui les abritent. Plusieurs facteurs peuvent influencer le développement ou non des espèces. La composition floristique est primordiale notamment en termes de ressource alimentaire nectarifère pour de nombreuses espèces de pollinisateurs. La structuration de la végétation (variation de hauteur, recouvrement des surfaces herbacées et arbustives, complexité etc.) ainsi que les conditions abiotiques participent également à la variation de la présence et de l'abondance des populations de papillons de jour.

Les **orthoptères** sont des **indicateurs de la structure de l'écosystème et de la diversité des micro-habitats**. Les caractéristiques des peuplements d'orthoptères donnent des informations se rapportant à la structure de la végétation qu'ils décrivent finement (densité et hauteur de la strate herbacée, surface nue, sol tassé ou meuble) ainsi qu'aux conditions abiotiques du milieu (températures moyennes, minimum ou maximum thermiques, humidité, etc.). La densité en orthoptères informe par ailleurs sur les ressources alimentaires disponibles pour de nombreux prédateurs, notamment l'avifaune, les reptiles et d'autres arthropodes.

Une approche complémentaire serait nécessaire puisqu'en étudiant simultanément ces deux groupes, les informations obtenues sont d'autant plus précises qu'elles sont basées sur un plus grand nombre d'espèces potentielles. Cela permet de conforter ou relativiser les résultats en fonction des réponses convergentes ou contradictoires des espèces entre elles.

- **Méthodologie**

Les données récoltées par NaturEssonne durant les années précédentes d'animation des sites Natura 2000 serviront d'état initial des connaissances.

La méthodologie employée sera celle testée par le Conservatoire d'espaces naturels Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA 2019).

Trois placettes de suivi ont été mises en place afin d'évaluer au mieux les données :

- La première se situe sur Champ Brûlard afin d'évaluer l'impact du pâturage
- La deuxième se trouve sur Grand Champ, cette placette est la zone dite « témoin ». Autrement dit, sans gestion dans le but de pouvoir comparer les données,
- La troisième se situe sur Fontenette où une gestion mécanique par débroussaillage y est pratiquée.

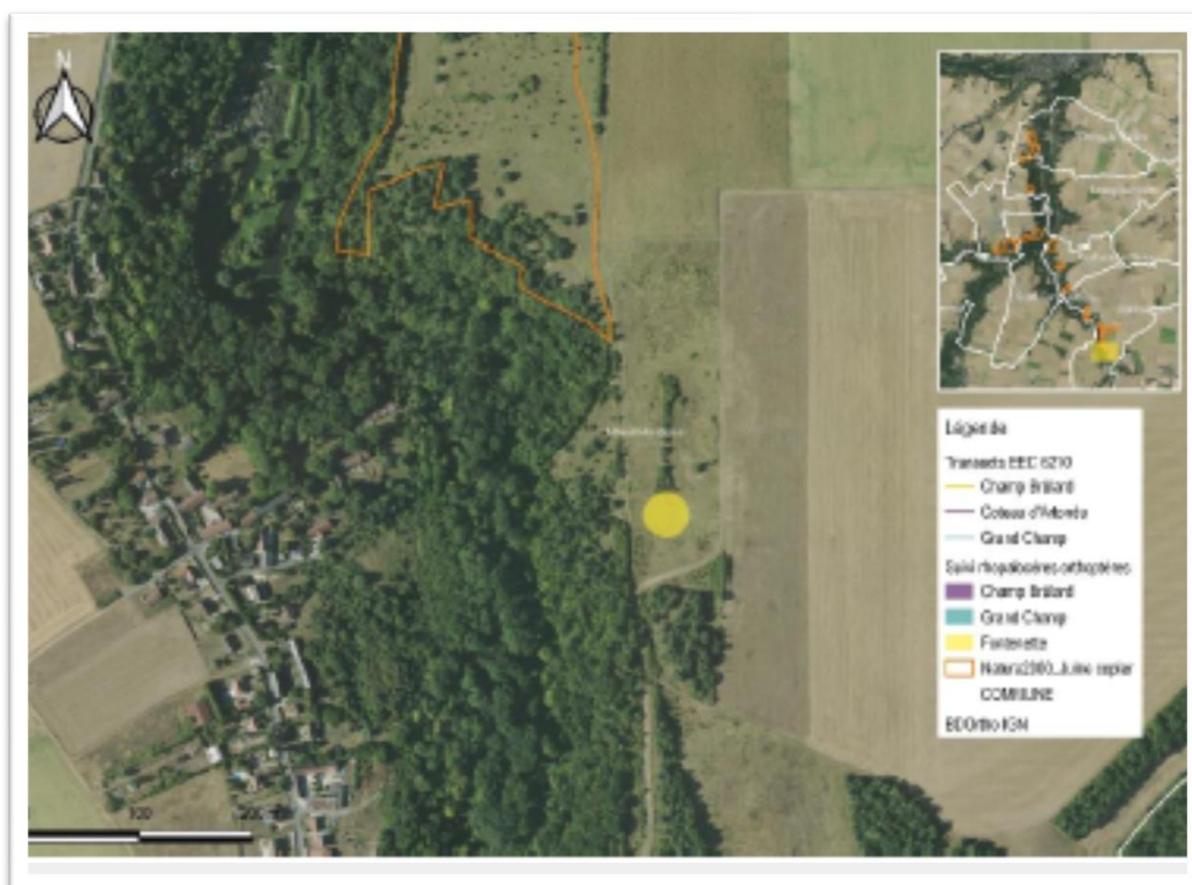


Figure 14 : Localisation des placettes de suivi rhyacocères et orthoptères

En 2021, une synthèse des résultats obtenus en 2020 et 2021 a été réalisée. Suite à une réunion sur le terrain avec la DRIEAT, une évolution de ces suivis est envisagée. Une réunion sera organisée début 2022 pour en reparler avec les résultats obtenus les années précédentes.

4.1.2 Suivi scientifiques bénévoles

⇒ Suivis phytosociologiques

Depuis 1991, à raison d'un passage par mois, un botaniste bénévole de NaturEssonne : Monsieur Alain Fontaine, réalise des relevés phytosociologiques sur plusieurs sous-sites. C'est-à-dire que pour chaque espèce observée, il y associe un coefficient d'abondance. Pour cela, il utilise l'échelle d'abondance/dominance de Braun-Blanquet. De février à septembre, ce sont 3 sous-sites : Abbéville-la-Rivière, Champ Brûlard et le lieu-dit « Grand Champ » de la Fontaine des Ridelles qui ont bénéficié de ses compétences.

En 2019, ces trois secteurs ont été suivis. Monsieur Fontaine fournit ses données au CBNBP pour qu'elles soient intégrées de manière automatisée à la base de données Flora. Des échanges annuels sont ensuite réalisés entre Flora et Cettia.

En 2020 et 2021, ces trois secteurs n'ont pas été suivis au vu de la crise sanitaire.

Sur Grand Champ, notre botaniste réalise des relevés phytosociologiques depuis 2012. L'étude de ces résultats pourra permettre de tirer des conclusions quant à l'évolution de la végétation suite à la mise en place du pâturage. Quelques observations émergent déjà des résultats et ont été présentées par M. Fontaine à l'occasion du COPIL.

Tableau VIII : Nombre de relevés phytosociologiques par sous-sites et par année

Sous-site	Année	Nombre de passages
Ferme de l'Hôpital	1991	5
	1993	4
	2000	2
	2006	1
	2016	1
	2017	2
Champ Brûlard	2012	8
	2017	7
Fontaine des Ridelles	2012	7
	2013	4
	2014	2
	2015	2
	2016	7
	2017	7
	2018	5



Figure 15 : Ophrys araignée observée le 24 avril 2018 sur Grand Champ [© A.Fontaine]

⇒ Suivis des papillons de nuit (Hétérocères)

Depuis 2015, un bénévole de NaturEssonne : Jean-Pierre Morizot, réalise des chasses de nuit sur plusieurs sous-sites. Pour cela, il allume une lampe à UV. Attirés par la lumière, les papillons de nuit vont venir se poser sur un drap blanc étendu au sol. De mars à octobre, ce sont 4 sous-sites : le Carrossier, Champ-Brûlard, le lieu-dit le « Cours d'Eau » du Coteau d'Artondu et le lieu-dit « Grand Champ » de la Fontaine des Ridelles qui ont bénéficié de ses compétences a raison d'un passage par mois (Tableau IX).

Ses données sont progressivement rentrées sur Cettia par les stagiaires ou l'animatrice du site. En 2018, il a réalisé 12 chasses de nuit et a découvert lors de la soirée du 9 septembre à Grand Champ : la Nasse (*Tholera decimalis*), une noctuelle dont la dernière mention datait de 2006 pour l'Essonne.

Tableau IX : Nombre de chasses de nuit par sous-sites et par année

Sous-site	Année	Nombre de passages
Champ Brûlard	2015	1
	2016	2
Fontaine des Ridelles	2015	1
	2016	1
	2017	6
	2018	6
Carrossier	2016	1
	2017	6
	2018	5
Coteau d'Artondu	2017	5
	2018	1

4.1.3 Suivi des espèces d'intérêt communautaire

- Lucarne cerf-volant (*Lucanus cervus*)

Le Lucane cerf-volant est une espèce d'intérêt communautaire qui a été observée sur le site Natura 2000. Cette espèce est en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore et annexe III de la Convention de Berne. Cette espèce a été signalée de Saclas à Arrancourt au début du siècle (DOCOB).

L'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) nous a fourni ses données sur cette espèce de 2010 à 2019 en Essonne grâce à l'enquête Lucane (Enquête nationale Lucane Cerf-volant OPIE- 2010-2020 -B. Mériguet Coord.)

Voir Figure 17 la localisation du Lucane aux alentours du site Natura 2000 via les données de l'OPIE.

De plus, la carte des observations (Figure 18) réalisées en Essonne via la base de données Cettia IdF (toutes années confondues) montre qu'aucun Lucane n'a été observé depuis plusieurs années sur le site Natura 2000.

L'espèce fréquente les milieux boisés (bois mort enterré), la mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas d'intérêt sur les pelouses calcaires mais la recherche d'adultes et/ou de fragments d'adultes pourra être effectuée facilement à chaque passage sur le site. Les données sont saisies sur Cettia IdF.



Figure 16 : Lucane cerf-volant ©INPN



Figure 17 : Localisation du Lucane cerf-volant sur le site Natura 2000, source : Enquête nationale Lucane cerf-volant OPIE, 2019-2020, B.Mériguet Coord.

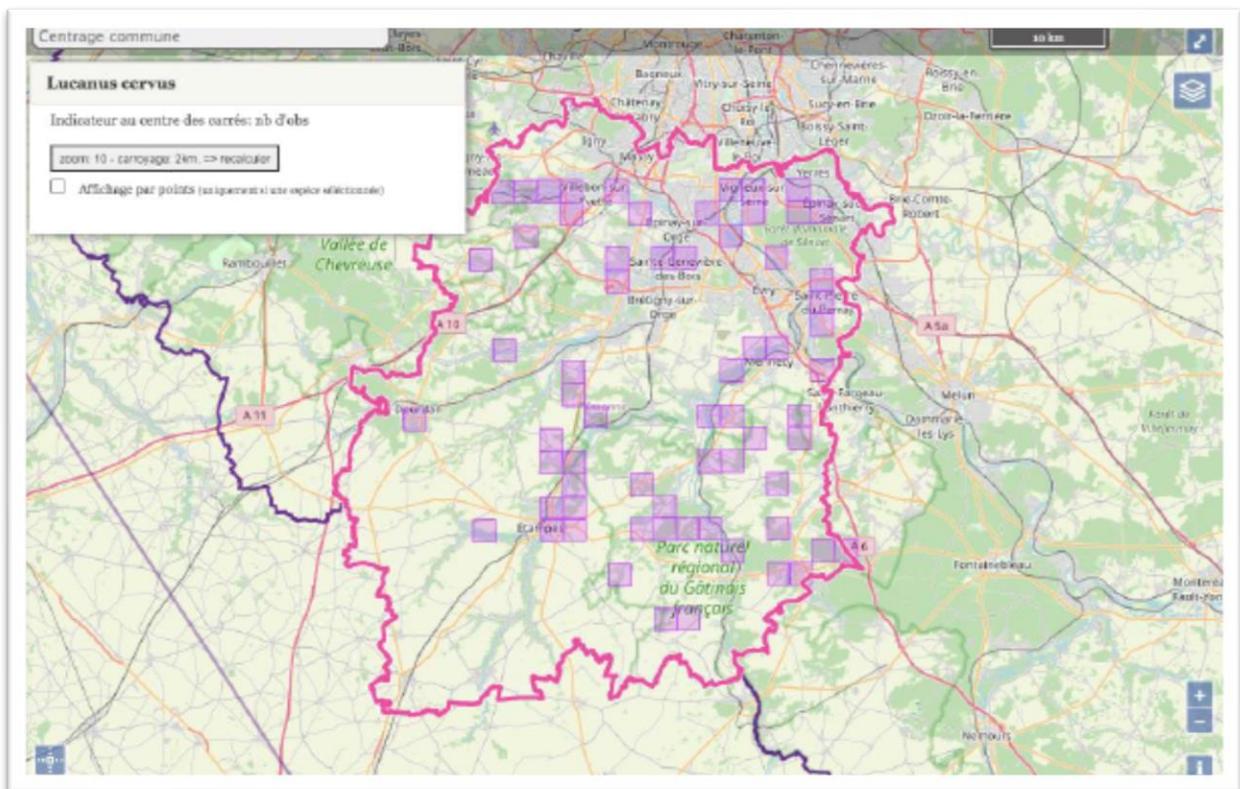


Figure 18 : Localisation des observations de Lucane cerf-volant en Essonne, source : Cettia IdF, 2020

- **Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)**

L'Ecaille chinée est une espèce d'intérêt communautaire présente en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore. Cette espèce est rencontrée par intermittence sur les différents secteurs du site Natura 2000 (DOCOB). La répartition de l'espèce couvre l'ensemble de l'Eurasie tempérée, l'Afrique du Nord et l'Asie Mineure. C'est une espèce commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2 200 m d'altitude.

Il est important de rappeler que la classification de la Directive Habitat semble relever d'une erreur initiale ayant peut-être fait l'amalgame avec la sous-espèce *rhodensis* (Daniel, 1953) endémique de Rhodes, île grecque. L'Ecaille chinée est une espèce commune et relativement abondante sur le territoire national (OPIE, com. Pers. 2020 et Société Entomologique du Limousin).

L'espèce fréquente de nombreux habitats dont des habitats artificiels et anthropisés, la mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas d'intérêt sur les pelouses calcaires. De plus, aucun protocole n'existe.

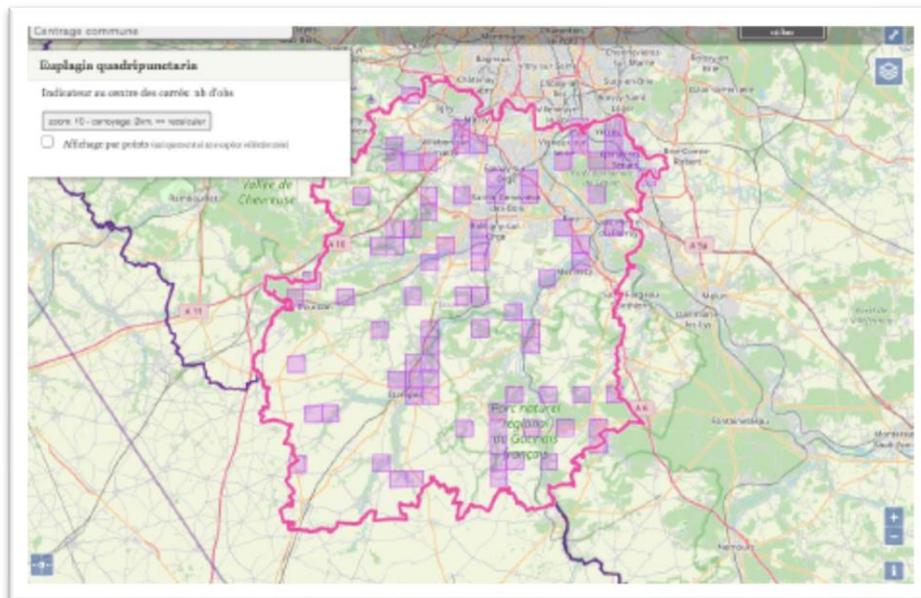


Figure 19 : Localisation des données de l'Ecaille chinée en Essonne, source : Cettia IdF, 2020

4.1.4 Suivis des espèces à enjeu

En 2015, un pied de Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) avait été trouvé par l'animatrice. Cette espèce était considérée comme disparue de l'Essonne. La dernière mention dans le département datait de 1889 (selon le CBNBP). La Spiranthe d'automne est une espèce protégée et considérée en danger d'extinction sur la liste rouge régionale.

Depuis sa découverte, elle est suivie annuellement. En 2016, plusieurs passages ont été effectués pour la retrouver, sans succès.

En 2017, elle était au rendez-vous et en fleurs (Figure 17).

De 2018 à 2021, elle n'a pas été retrouvée.



Figure 20 : La Spiranthe d'automne en 2017 [© C. Huguet]

4.1.5 Inventaire des reptiles

Afin d'améliorer les connaissances sur les reptiles du site Natura 2000, un suivi a débuté en 2014. Pour cela le protocole PopReptiles avait été mis en place. Ce protocole devait permettre d'évaluer localement "l'état de santé" des populations de reptiles sur les milieux gérés ainsi que non-gérés du site Natura 2000. Les vols réguliers des plaques depuis 2015 n'ont pas permis de suivre régulièrement le protocole. Ainsi, seul un inventaire est réalisé à l'aide des plaques reptiles.

De nouvelles plaques ont été disposées sur la Fontaine des Ridelles et sur une pelouse jouxtant le site Natura 2000.

En 2020, deux espèces de reptiles ont été observées sur le site : l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) et le Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*).

Tableau X : Liste et rareté des espèces de reptiles observées en 2020 sur le site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté	Liste rouge IDF	Protégée en France
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	C	LC	x
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental	C	LC	x
TOTAL				2



Figure 21 : Orvet fragile

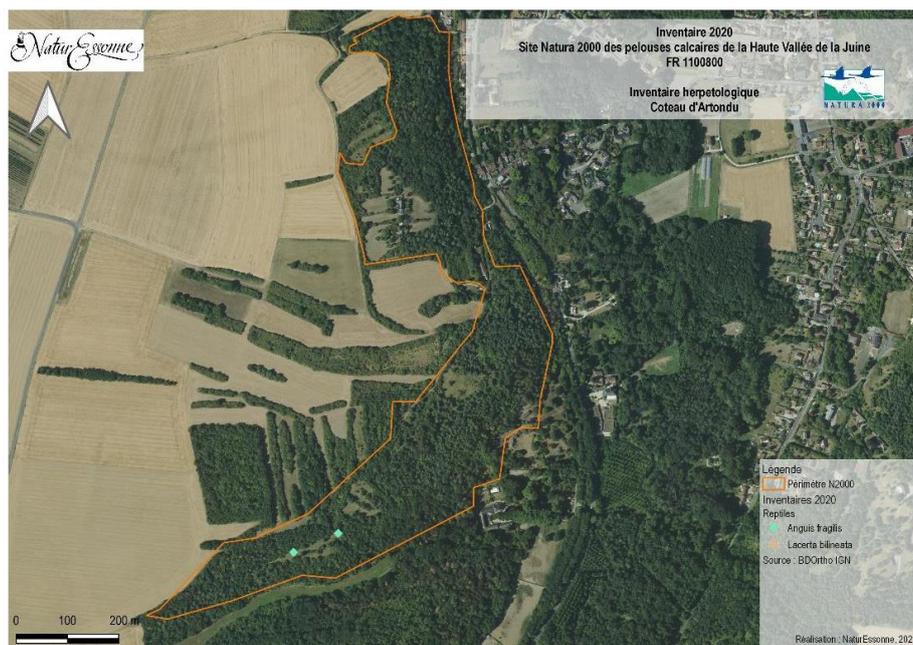


Figure 22 : Localisation des observations de reptiles en 2020

En 2021, une Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) a été observée sous une plaque à reptiles sur Grand Champ.



Figure 23 : Coronelle lisse observée sur Grand Champ en 2021

4.1.6 Inventaires ponctuels

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB.

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

Chaque année, afin de remercier les bénévoles de leur présence aux chantiers nature, NaturEssonne organise une à deux sorties sur les pelouses gérées au cours de la saison de chantiers. À cette occasion, toutes les espèces contactées lors des visites sont relevées selon les connaissances et spécificités taxonomiques de chacun.

En 2019, une sortie post chantiers a été réalisée le 16 mai.

En 2020, afin d'approfondir les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 il serait intéressant de se rapprocher des classes de BTS « Gestion et protection de la nature » des écoles partenaires : LEA CFI (anciennement TECOMAH) et les Cours Diderot, afin de leur proposer des travaux pratiques d'inventaires sur les pelouses du site.

En 2021, comme proposé en 2020, une sortie naturaliste a été réalisée avec les GTS GPN de LEA CFI (anciennement TECOMAH). Les élèves ont eu l'occasion de participer à une journée de suivi rhopalorthoptère. Il est prévu de renouveler cette sortie en 2022.

4.2 Veille écologique

Depuis 2009, NaturEssonne réalise une veille écologique sur les sites. Cette veille a pour objectif de surveiller les secteurs, de constater d'éventuelles dégradations des habitats ainsi que d'assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

Principales observations :

En 2019, aucune dégradation particulière n'est à signaler.

En 2020, des dépôts de déchets ont été observés et signalés à la commune d'Ormoy-la-Rivière. Les déchets ont été retirés.

En 2021, aucune dégradation particulière n'est à signaler.



Figure 24 : Dépôt de déchets observé sur Ormoy-la-Rivière en juin 2020

5. Information, Communication, Sensibilisation

5.1 Création/ mise à jour d'outils de communication, médias

5.1.1 Site internet

En 2019 il a été décidé de ne plus mettre à jour le site internet Natura 2000. Depuis, d'autres moyens de communication ont été mis en place.

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEE et mis à jour régulièrement,
- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Ile-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.

5.1.2 Lettre d'information

La lettre d'information n°7 a été rédigée et imprimée fin 2021. Elle sera publiée sur le site internet de l'association début 2022.

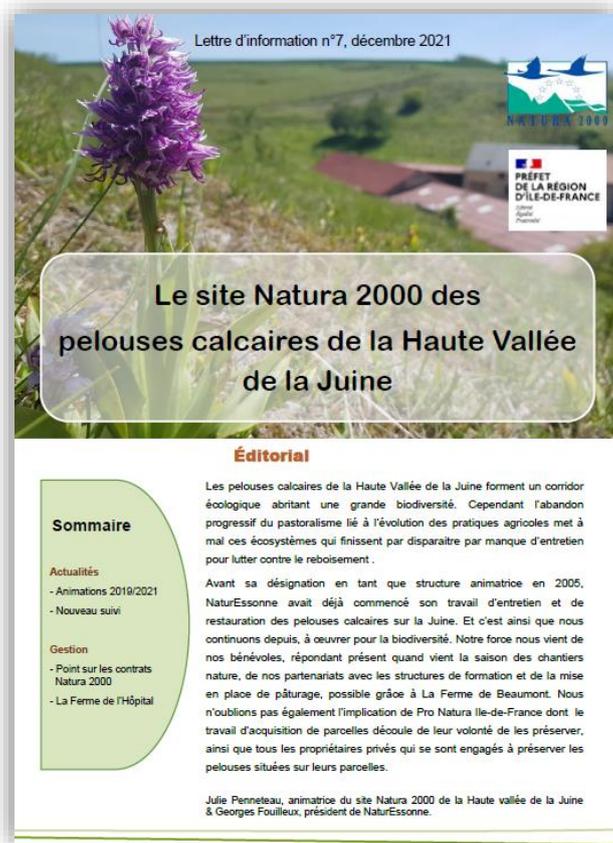


Figure 25 : Première page de la lettre d'information n°7

5.1.3 Articles

En 2019, 2 articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°74 de NaturEssonne, publiée en novembre. Les deux articles ont été rédigés par l'animatrice du site pour présenter les animations qui ont été réalisées. Le premier article concerne l'animation qui a eu lieu sur le sous-site de Champ Brûlard avec l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas et le second concerne l'animation mêlant yoga et découverte des pelouses calcaires sur Grand Champ, également à Saclas.

En 2020, 3 articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°75 de NaturEssonne, publiée en juillet. Les trois articles ont été rédigés par l'animatrice du site pour présenter les actions qui ont été réalisées. Le premier article concerne la mise en place des transects d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais. Le deuxième fait référence à la journée d'animation de découverte des pelouses calcaires qui s'est tenue le 22 juin 2020. Et le dernier est la présentation du nouveau suivi mis en place sur les deux sites Natura 2000 animés par NaturEssonne : le suivi des rhopalocères et des orthoptères.



Figure 26 : Articles parus dans la Lettre NaturEssonne n° 75 en juillet 2020

En 2021, un article a été rédigé pour le journal communal de Saclas (La Vie Saclasiennne p.6) au sujet du chantier nature qui a eu lieu sur Champ Brûlard.

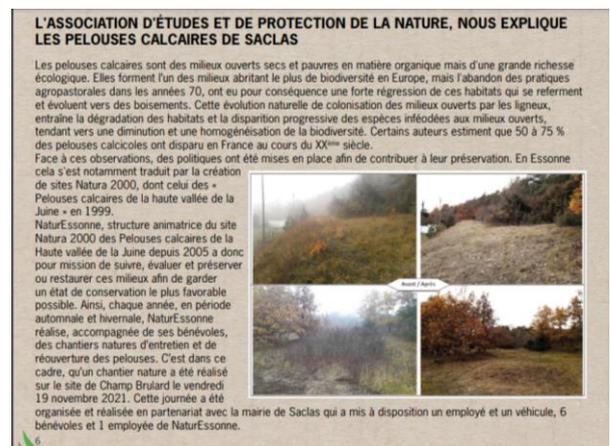


Figure 27 : Article du journal communal de Saclas ---->

5.1.4 Plaquette d'information

La plaquette d'information pour les propriétaires a pour objectif d'expliquer aux propriétaires les possibilités offertes par Natura 2000 en termes de préservation des pelouses calcicoles. Celle-ci a été mise à jour et réimprimée en décembre 2021. Elle sera disponible sur le site de NaturEssonne dès janvier 2022.

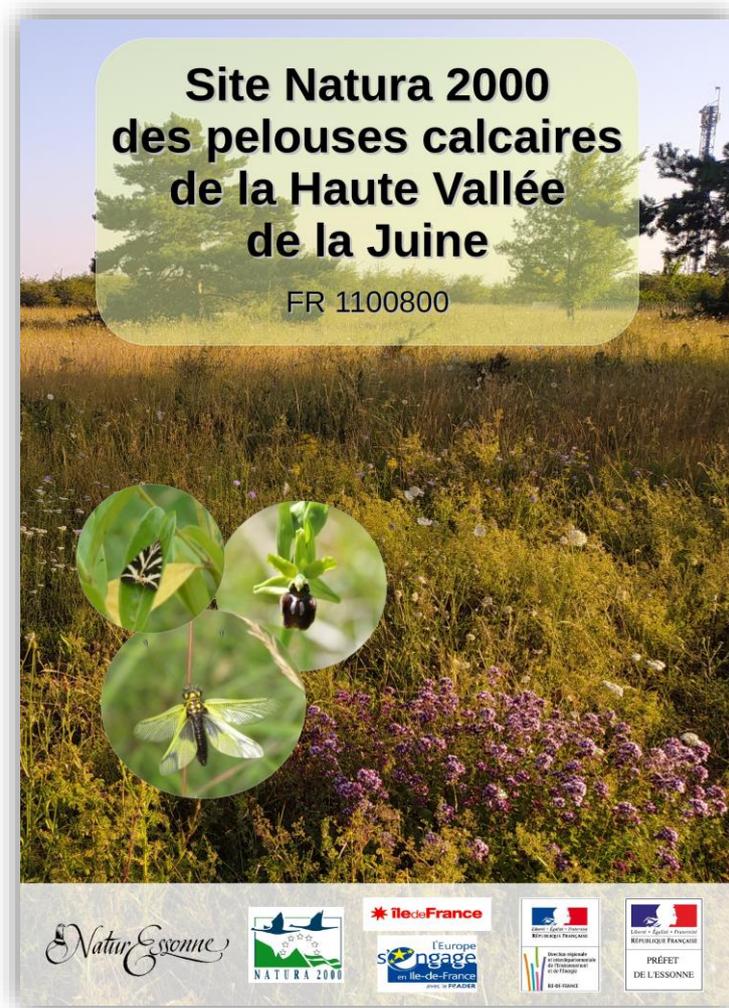


Figure 28 : Couverture de la nouvelle plaquette à destination des propriétaires

5.2 Prises de contacts avec des partenaires potentiels

En 2019, la collaboration avec Diderot Éducation a été renouvelée afin de mettre en place une convention entre nos deux structures pour des animations scolaires et des chantiers nature avec les étudiants de BTS GPN et de Bachelor Gestion et Valorisation Naturaliste. Cette convention a été signée en octobre 2019. Dans le cadre des chantiers nature réalisés avec les cours Diderot et en raison du nombre important d'élèves qui seraient présents, NaturEssonne ne bénéficiait pas d'assez de matériel pour équiper l'ensemble des classes. Pour pallier ce déficit, elle a pris contact avec l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau (ANVL) et les services techniques des ENS du CD91 afin de leur emprunter des outils. Une convention avec l'ANVL a été signée pour le prêt de matériel.

Comme déjà depuis plusieurs années, deux conventions ont également été signées en novembre 2019 avec l'EA TECOMAH, pour l'année scolaire 2019/2020, concernant les classes de lycée professionnel en Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) et de BTS GPN.

De plus, cette année, des solutions pour valoriser les produits de coupe ont été recherchées auprès du Parc Naturel Régional du Gâtinais et de l'entreprise Composte en Gâtinais. Pour le moment, le projet est en discussion.

En 2020, la collaboration avec Diderot Éducation n'a pas été renouvelée.

En 2021, une rencontre a été organisée avec la MFR d'Etampes afin d'envisager un partenariat pour la réalisation de chantiers nature. La MFR n'ayant pas de moyen de locomotion pour aller jusqu'aux lieux de chantier ni de matériel, aucune convention n'a pu être signée.

En 2020 et 2021, comme déjà depuis plusieurs années, deux conventions ont également été signées en 2020 avec l'EA TECOMAH, pour l'année scolaire 2020/2021, concernant les classes de lycée professionnel en Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) et de BTS GPN.

5.3 Organisation de réunions d'informations ou de manifestations

En 2019, le 25 mai, l'animatrice a réalisé une **animation grand public de découverte des lépidoptères** sur Grand Champ à Saclas dans le cadre de la fête de la nature. Malgré le mauvais temps et une averse, une dizaine d'espèces a pu être observée. Le 29 juin, c'est une **animation mêlant yoga et découverte des pelouses calcaire** qui s'est tenue sur le même site. Cette animation a réuni une dizaine de personnes au travers d'une balade sur les pelouses pour en découvrir la richesse en biodiversité suivi d'une séance de yoga et du partage d'un moment convivial autour d'un déjeuner.

En 2020, au vu du contexte actuel avec la crise sanitaire seule une manifestation a été réalisée cette année. Le 22 juin, l'animatrice a proposé une **animation grand public de découverte des pelouses calcaires** sur le Coteau d'Artondu à Ormoy-la-Rivière et Grand Champ à Saclas. Peu de participants (5 personnes) mais de nombreuses observations ont été faites ce jour-là grâce à des conditions météorologiques favorables.

Le 13 février a été organisée une **réunion de terrain afin d'évaluer le pâturage par le CBNBP**. La réunion s'est effectuée sur Grand Champ à Saclas.

Le Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine (SyAGE) souhaitait avoir des informations concernant l'animation de site Natura 2000. Le 11 mars a été organisée une réunion avec un membre du SyAGE afin de répondre à ses questions.

En 2021, aucune réunion d'information n'a eu lieu.

5.4 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le 29 mars 2019, l'animatrice a participé à la réunion de lancement de l'étude de la Vallée de l'Eclimont « Diagnostic écologique des zones humides des communes d'Ormoyn-la-Rivière, de Boissy-la-Rivière, de Fontaine-la-Rivière, de St-Cyr-la-Rivière : Vallée de l'Eclimont » lancée par le SIARJA (Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents).

Le 24 juin et le 26 novembre 2019, l'animatrice a participé aux réunions des premières phases pour cette même étude.

Le 26 mai 2020, l'animatrice a participé à la réunion de lancement de l'étude « Diagnostic écologique de la Juine médiane » lancée par le SIARJA (Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents). Le 20 novembre, l'animatrice a participé à la réunion de première phase pour cette étude.

Le 5 juillet 2021, l'animatrice a participé à la réunion de restitution du diagnostic des zones humides de la Juine amont organisée par le SIARJA.

5.5 Communication / animation auprès des scolaires

Le 11 juin 2019 l'animatrice a réalisé une animation auprès des scolaires de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas sur le site de Champ Brûlard.

Cette animation s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste contenant 6 ateliers (boîtes mystères, charades, images du cycle de vie d'un papillon, etc.). Les 27 élèves, qui étaient séparés en 3 groupes, devaient s'orienter grâce à la carte, suivre le cheminement et répondre aux questions sur chaque atelier avec la feuille de route qui leur était fournie.

Après avoir terminé, les groupes se sont rejoints à l'arrivée pour la restitution. Un carnet avec les réponses leur a été remis.

Ils ont pu apprendre ce qu'était une orchidée, découvrir le cycle de vie de l'Azuré du Serpolet, discerner des éléments présents sur les pelouses grâce au touché et connaître l'importance et l'intérêt des pelouses calcaires.

En 2020, au vu du contexte sanitaire, les animations auprès des scolaires ont été annulées. Seule une animation a pu avoir lieu le 9 janvier auprès des élèves de BTS GPN de Diderot Education dans le cadre d'un de leur examen. Cette activité a eu lieu sur le Coteau d'Artondu à Ormoyn-la-Rivière et le but était de présenter Natura 2000 et ses enjeux ainsi que l'historique du site et les élèves devaient établir une gestion adaptée et imaginer les inventaires qui seraient susceptibles d'être intéressants.

En 2021, l'animatrice et une apprentie ont réalisé une animation auprès des scolaires de CE2 de l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas sur le site de Champ Brûlard. L'animation s'est déroulée selon le même schéma qu'en 2019.



Figure 29 : Animation avec les enfants de l'école de Saclas, 11 juin 2019, Champ Brûlard

5.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

En 2019 :

- **Le 12 mars et 19 septembre 2019**, l'animatrice a participé au comité technique du site Natura 2000 des Marais des Basses Ballées de l'Essonne et de la Juine.
- **Le 17 juin**, l'animatrice a participé à la mise en place d'un transect d'Évaluation d'État de Conservation sur le secteur des Buys sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.
- **Le 20 septembre** l'animatrice a participé à la visite pré chantiers nature sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.
- **Le 5 novembre**, s'est tenue la 8^{ème} Journée d'échanges Natura 2000 au Domaine départemental de Montauger. Journée à laquelle l'animatrice s'est rendue.
- **Le 13 novembre**, l'animatrice a participé à un chantier nature « centre de formation » sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

En 2020 :

- **Le 22 avril et 14 septembre**, l'animatrice a participé à la réalisation du premier et du dernier passage du suivi rhopalocères et orthoptères sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.
- Sur ce même site, l'animatrice a participé à la mise en place d'un transect d'évaluation d'état de conservation **le 16 juin** sur le secteur des Chesneaux.
- Enfin, l'animatrice a participé au comité de pilotage du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais le **23 septembre**.

En 2021,

- **Le 28 juin**, l'animatrice a participé au COTECH du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais
- **En juillet et août**, l'animatrice a participé à la réalisation du suivi rhopalo-orthoptères sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais sur 4 journées.
- **Le 17 septembre**, l'animatrice a participé au séminaire organisé pour l'OFB sur les Buys, site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.
- **Le 21 septembre**, la chargée d'études et l'apprentie ont participé à la Journée Natura 2000 ZPS organisée par la DRIEAT.
- **Du 8 au 10 décembre**, la chargée d'études a participé à la Formation Natura 2000 : prise de poste organisée par l'OFB

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune intervention n'a été nécessaire entre 2019 et 2021 mais une veille est toujours indispensable.

7. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation du comité de pilotage

Il n'y a pas eu de comité de pilotage concernant le bilan de l'année 2019.

Un comité de pilotage s'est tenu le **23 septembre 2020**. Le bilan 2016-2019 a été présenté lors de ce comité et la modification de la fiche mesure numéro 6 a été validée.

Il n'y a pas eu de comité de pilotage en **2021**, celui-ci aura sans doute lieu début 2022.

7.1.2 Animation du groupe de travail

Groupe animation et gestion conservatoire :

Au sein de NaturEssonne, des réunions sont organisées régulièrement au sein du groupe « Animation et Gestion Conservatoire ». Lors de ces réunions, l'animation du site Natura 2000 est abordée.

Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation
- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis sur les sites avant leur création, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des actions faites ainsi que des relations avec les acteurs locaux.

En 2019, 5 réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont eu lieu.

En 2020, 5 réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont eu lieu.

En 2021, 7 réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont eu lieu.

7.1.3 Réunions ou rencontres avec les services de l'État

Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu avec les services de la DDT et de la DRIEAT.

En 2019, le 16 septembre s'est tenue la réunion de lancement de l'animation du site Natura 2000 avec la DDT et la DRIEAT dans les locaux de l'association.

En 2020, trois rencontres ont eu lieu :

- **Le 16 janvier** s'est tenue une réunion sur l'animation des sites Natura 2000 « Pelouses calcaires du Gâtinais » et « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine » avec la DDT et la DRIEE dans les locaux de l'association.
- **Le 10 mars** a eu lieu la réunion des animateurs Natura 2000 d'Essonne dans les locaux de la DDT avec les membres de la DRIEE et les différents animateurs de site Natura 2000 en Essonne (CD91, PNR Gâtinais).

- **Le 9 novembre** s'est tenue la réunion de cadrage avec la DRIEAT et la DDT. Cette réunion a été réalisée en visio-conférence.

En 2021, 2 rencontres ont eu lieu :

- **Le 05 juillet** avec la DRIEAT concernant le futur marché
- **Le 14 octobre** avec la DRIEAT sur le site Natura 2000 afin de faire le point sur les contrats, les suivis et la gestion mise en place

7.2 Gestion administrative et financière

7.2.1 Gestion administrative

En 2019, 5 stagiaires ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000.

- Le premier, **Maxime Tajan, étudiant en BTS GPN** au Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (CHEP) a été présent du 25 février au 23 mars et du 30 septembre au 26 octobre. Il a essentiellement participé aux chantiers nature et rédigé les comptes rendus de chantiers et participé aux suivis et inventaires du site.
- Ensuite, deux stagiaires en Bac Pro GMNF de l'EA TECOMAH étaient présent en même temps ; **Oscar Divay et Antoine FAIVRE du 29 avril au 24 mai**. Ils ont travaillé sur la saisie de données et ont participé aux suivis et inventaires. Par la suite, **Oscar DIVAY** a été accueilli une seconde fois **du 4 au 29 novembre** où il a pu participer aux chantiers nature également.
- Puis **Maxime BOULADOUX**, étudiant de **Master 1 en gestion et protection de la nature** nous a rejoint du **20 juin au 20 août** pour participer aux suivis scientifiques.
- Enfin, **Lina BENSABAI**, étudiante à l'école Polytechnique Féminine de Sceaux, a été accueillie à NaturEssonne les **28, 29 et 30 août**.

En 2020, 2 stagiaires et 1 volontaire en service civique ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000 :

- **Du 2 février au 1er septembre**, un volontaire en service civique a accompagné l'animatrice sur de nombreuses missions liées à Natura 2000 (chantiers nature, inventaires et suivis, gestion administrative, ...).
- **Du 10 février au 6 mars** une étudiante en BTS GPN a été accueillie et a travaillé notamment sur les rapports de chantiers nature.
- Enfin, **du 21 septembre au 23 octobre**, un étudiant en Bac pro GMNF a pu accompagner l'animatrice sur le dernier passage du suivi rhopalocères et orthoptères. Il a également participé au COPIL et à des tâches administratives.
- La gestion administrative de l'animation du site Natura 2000 prend en compte également tout ce qui concerne la rédaction des rapports, de documents en lien avec les missions Natura 2000, et autres tâches administratives.

Le rapport annuel de l'animation a été rédigé.

En 2021, 2 stagiaires ont été accueillie au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000 :

- **Du 8 mars au 30 avril, Audrey JERNIVAL**, étudiante en première année de Master, a réalisé un stage de deux mois sur les suivis rhopalo-orthoptères des sites Natura 2000 de la Juine et du Gatinais.
- **Du 5 au 29 octobre, Cécile GOURLAND**, étudiante en deuxième année de BTS GPN, a réalisé un stage d'un mois sur les chantiers nature et la gestion des données rhopalo-orthoptères 2020-2021.

Le rapport trisannuel 2019-2021 a été rédigé.

7.2.2 Gestion financière

Afin de valoriser tout le travail de ses bénévoles dans le cadre des chantiers nature réalisés sur les sites Natura 2000 dont elle est animatrice (actions actuellement non prises en compte dans le marché d'animation auquel NaturEssonne a répondu), l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Régional intitulé « Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France ». Le projet évalué à 51 720 € proposait de réaliser 10 chantiers nature par site Natura 2000, par an et sur trois ans. La moitié du montant a été demandé. Une réponse positive a été reçue le 19 décembre 2018. Le Conseil Régional accepte de soutenir les kilomètres parcourus par l'association à hauteur de 8 040 € pour l'ensemble du projet. Une première demande de paiement a été effectuée en 2019 pour les actions menées en 2018.

En 2019, NaturEssonne a également demandé un soutien financier au Conseil départemental (CD91) pour deux projets. Le premier portant sur la réalisation d'un suivi papillons de jour selon la méthode du MNHN sur Champ-Brûlard et La Ferme de l'Hôpital. Le montant demandé au CD91 était de 1 147 €. Le projet a été accepté. Le second portant sur la valorisation du bénévolat en chantiers nature. Le montant demandé est de 2 460 €. Le projet a également été accepté.

En 2020, dans le cadre de l'appel à projets du Conseil régional, NaturEssonne a répondu pour trois projets. Deux ont été retenus dont celui concernant les **suivis des rhopalocères et orthoptères pour une durée de 3 ans**. De plus, le Conseil départemental de l'Essonne via leur service ENS soutient l'association pour la **valorisation du temps passé par les bénévoles sur les chantiers nature**.

En 2021, la demande de solde a été faite auprès du Conseil régional concernant la valorisation **des kilomètres parcourus par les bénévoles pour les chantiers nature** sur le site Natura 2000. Une notification de renouvellement de ce financement a été reçue pour la période 2022-2024.

Le suivis des rhopalocères et orthoptères est en cours (deuxième année).

De plus, le Conseil départemental de l'Essonne via leur service ENS soutient toujours l'association pour la **valorisation du temps bénévole sur les chantiers nature**.

7.3 Compléments ou mise à jour du DOCOB

Le DOCOB a été modifié en 2020. La fiche mesure n° 6 « Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique » a été modifiée pour ajouter du pâturage caprin lors de la mise en place de pâturage.

Modification de la fiche mesure

Modifier la fiche mesure 6

Ajouter du pâturage caprin :
« Pâturage extensif ovin **et caprin** avec un
taux de chargement inférieur à 1,4
UGB/ha/an »

MESURE 6		Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	
Code PDRH A32303R et A32303P		Contrat Natura 2000 non agricole, non forestier	
Objectif(s) concerné(s)		n° 1: Entretien des pelouses n° 3: Eclaircir Junipéraie et Buxaie n° 5: Relier les pelouses ouvertes entre-elles n° 6: Empêcher la progression et la création de discontinuités	
Habitats et espèces d'intérêt européen visés		6210_2: Pelouses mésoxérophiles 6210_3: Pelouses xérophiles 6120: Pelouses sablo-calcaires 6210: ourlets calcicoles 6210: fourrés 6210: pré-bois (tous types) 5110: Formations à Buis 5130: Formations à Genévriers 1078: Euplagia quadripunctaria	PRIORITE 1
Périmètre d'application			
Surface approximative:		18,8 ha	
Zones concernées		Cf. Carte de localisation des actions de restauration	
Conditions d'éligibilité			
Nature du bénéficiaire		Propriétaire ou titulaire d'un droit couvrant la durée du contrat des parcelles (non agricoles) concernées.	
Critères techniques		- Pâturage extensif ovin avec un taux de chargement inférieur à 1,4 UGB/ha/an - L'apport d'animaux n'est pas exigé	
Actions complémentaires			
Cette action est complémentaire des mesures		① ② ③ ④ ⑤	
Engagements du bénéficiaire			
Diagnostic parcellaire préalable		Préalablement à la mise en place du contrat, un diagnostic parcellaire sera réalisé sur les parcelles pressenties par la structure animatrice, cette annexe technique devra comprendre: une liste et une description des parcelles concernées (difficultés d'intervention, espèces remarquables...), la localisation de la zone pâturée, la surface pâturée, les modalités de conduite du troupeau, la période de pâturage, un récapitulatif financier.	
Engagements rémunérés		> Equipements pastoraux : - Temps de travail pour l'installation des équipements - systèmes de franchissement pour les piétons - abreuvoirs, bacs, tonnes à eau, robinets flotteurs... - clôtures (fixes ou mobiles, parcs de pâturage, clôture électrique, batteries, ...) - aménagements de râteliers et d'auges au sol pour l'affouragement - abris temporaires - installation de passages canadiens, de portails et de barrières > Gestion pastorale : - Gardennage, déplacement et surveillance du troupeau - Entretien d'équipements pastoraux (clôtures, points d'eau, aménagements d'accès, abris temporaires, ...) - Suivi vétérinaire - Affouragement, complément alimentaire	
Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Jûne – Opérateur : NaturEssonne - 2010 78			

Figure 30 : Modification de la fiche mesure numéro 6

7.4 Élaboration de la charte

La charte n'a pas été modifiée entre 2019 et 2021.

8. Synthèse

En 2019, l'animation du site Natura 2000 s'est étendue sur les 8 mois de l'année : de janvier à avril et de septembre à décembre. NaturEssonne n'était plus structure animatrice de mai à août 2019. La répartition du temps de travail est représentée en Figure 31.

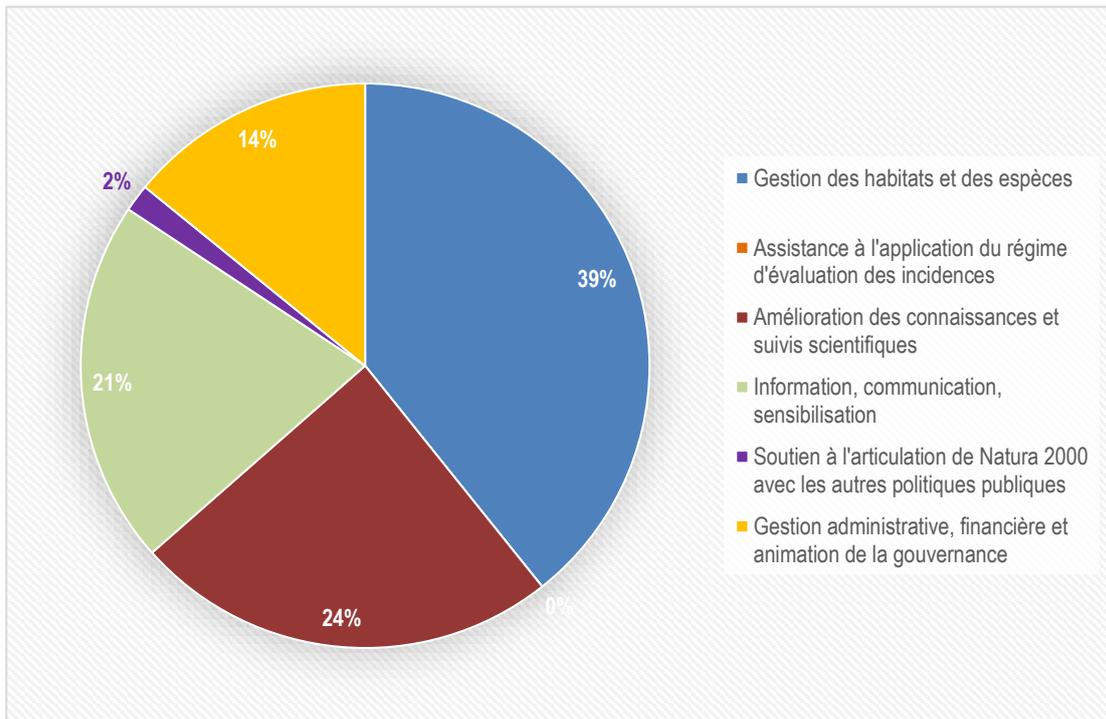


Figure 31 : Répartition du temps d'animation en 2019

La répartition du temps de travail pour l'animation du site en 2020 est représentée en Figure 32.

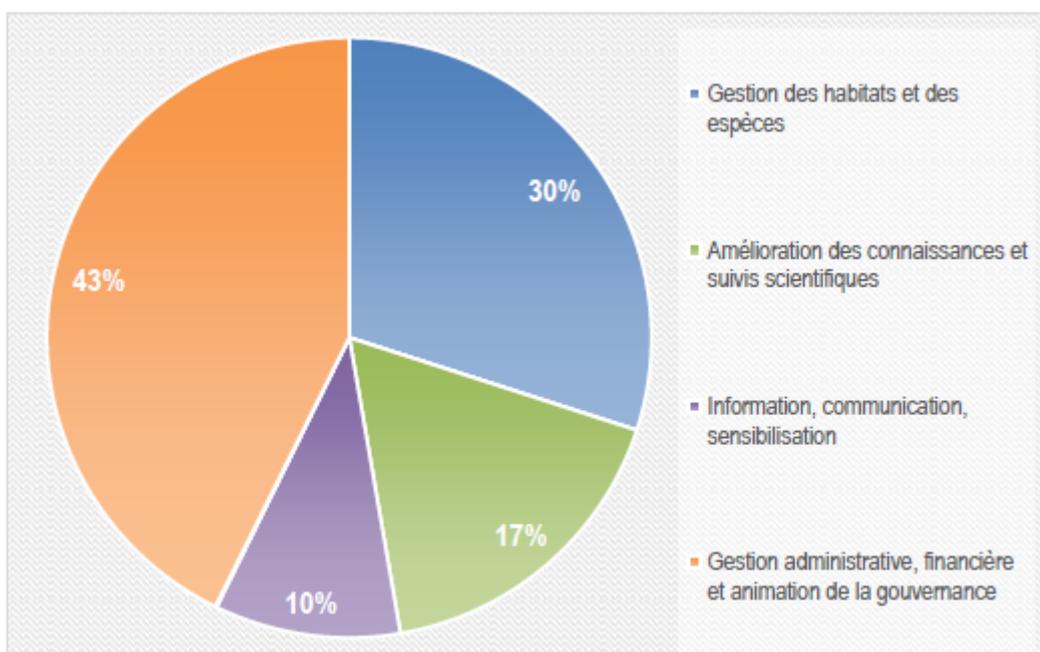


Figure 32 : Répartition du temps d'animation en 2020

La répartition du temps de travail pour l'animation du site en **2021** est représentée en Figure 33.

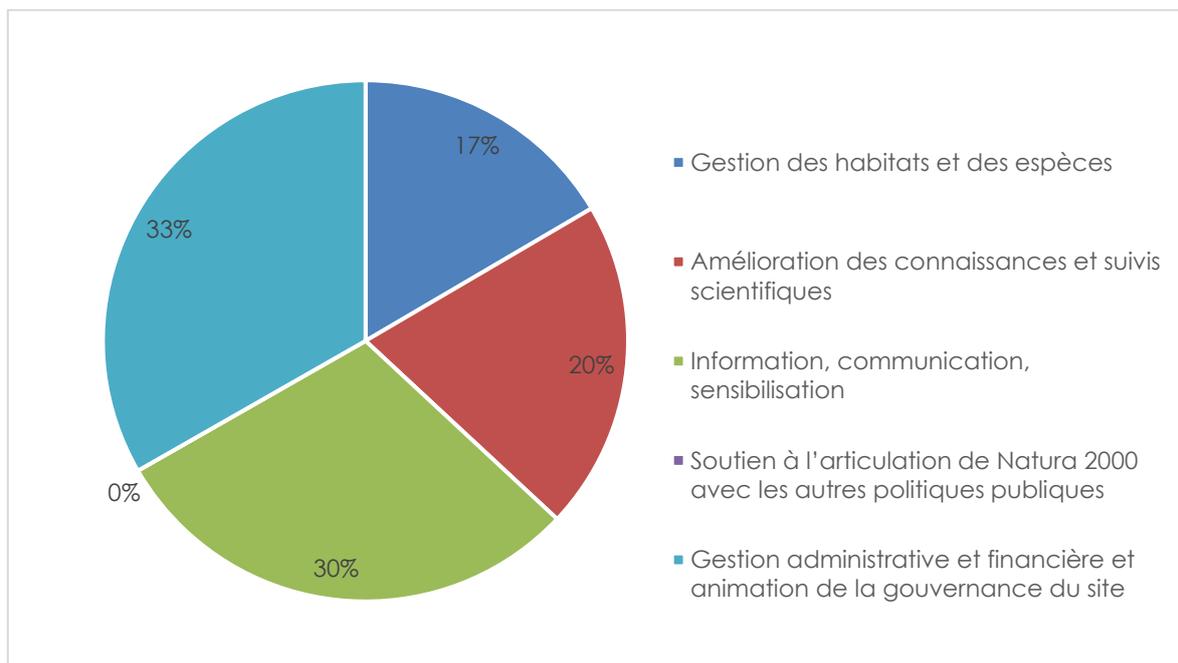


Figure 33 : Répartition du temps d'animation du site en 2021

Le détail du temps passé et des indicateurs d'évaluation de l'animation est présenté en Annexe I.

Bibliographie

DEWULF, L. & X. HOUARD. (coord.), 2016. Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.

DUCHEMANN E. & HUGUET C., Rapports d'activités du site Natura 2000 FR 1100800 2016, 2017 et 2018.

Lehane F., Mondion J. et Fernez T., 2015. Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne (version 4). *Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France.* 16p + annexes.

Maciejewski L., L. Seytre, J. Van Es & P. Dupont (2015), État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. *Version 3. Avril 2015. Rapport SPN 2015 - 43, Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris,* 194p.

Annexes

Annexe I. Indicateurs de l'animation du site entre 2019 et 2021	49
Annexe II. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature de 2018.....	53
Annexe III. Liste des espèces de rhopalocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2022)	56
Annexe IV. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2022)	58
Annexe V. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2022)	59
Annexe VI. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia le janvier 2022).....	60

Annexe I. Indicateurs d'évaluation de l'animation du site entre 2019 et 2021

Axe de travail	Sous axe de travail	Indicateur de moyens (nb jours)	Indicateur de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricole-non forestier	20,7 jours	2019 : 2 contrats Natura 2000 en cours 2020 : 2 contrats en cours 1 projet de contrat Courriers de démarchage envoyés à tous les propriétaires pour signature de contrats N2000 4 visites de terrain pour le suivi de contrats de pâturage 2021 : 1 contrats Natura 2000 en cours de validation
	Animation des MAE	0 jours	0 MAE et en cours
	Animation de la charte Natura 2000	2 jours	2019 : 1 signature en cours 2020 : Signature d'une charte avec Pro Natura IdF
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	61,8 jours	2019 : 3 réunions pour l'organisation des chantiers 14 chantiers nature réalisés 1 convention en cours avec les ENS (ferme de l'hôpital) 1 réunion pour création convention sur Champ Brûlard 2020 : 3 réunions d'organisation des chantiers 6 Chantiers nature réalisés 2 visites sur sites pour réalisation conventions ENS 2 conventions en cours avec les ENS 2021 : 2 réunions d'organisation des chantiers 8 chantiers nature réalisés 2 conventions signées avec partenaires 2 conventions en cours avec les ENS
	Animation foncière	0 jours	2020 : Plusieurs propriétaires ont été contactés : 1 propriétaire favorable pour une rencontre

			2021 : Rencontre avec une propriétaire d'Abbeville-la-Rivière qui ne souhaite pas signer de contrat N2000
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000	0 jours	Pas d'évaluation d'incidence
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Suivis scientifiques et techniques	51,2 jours	2019 : 0 transect Suivi rhopalocères Suivi phytosociologique 13 suivis hétérocères Suivi de la Spiranthe d'automne sur la ferme de l'hôpital 2020 : 2 transects d'évaluation de l'état de conservation (botanique) Suivi rhopalo-orthoptères sur 3 placettes (année 1) Suivi de la Spiranthe d'automne sur la ferme de l'hôpital 2021 : 4 transects d'Evaluation de l'Etat de Conservation Suivi rhopalo-orthoptères sur 3 placettes (année 2) Suivi de la Spiranthe d'automne sur la ferme de l'hôpital
Information, communication et sensibilisation	Création/ mise à jour d'outils de communication, média	5,5 jours	2019 : Mise à jour du site N2000 Publications sur la page Facebook de NaturEssonne 2 articles rédigés pour la lettre d'information n°74 1 article pour le journal communal de Saclas 2020 : Mise à jour du site Natura 2000 sur le site de la DRIEAT Mise à jour et publications d'articles sur la page Facebook de NaturEssonne 3 articles rédigés pour la lettre d'information n°75 de NaturEssonne 2021 : 1 articles publiés dans le journal communal de Saclas 1 lettre d'info publiée (n°7) Mise à jour de la plaquette pour les propriétaires Mise à jour de la page Facebook de NaturEssonne
	Prise de contact avec des partenaires potentiels	2,6 jours	2019 : 2 conventions signées (avec Diderot Education et L'EA TECOMAH) Recherche de partenaires pour valorisation des produits de coupe 2020 : 1 convention signée (L'EA TECOMAH)

			2021 : 1 convention signée (L'EA TECOMAH) 1 partenaire potentiel contacté (MFR d'Etampes)
	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	8 jours	2019 : 2 animations grand public 2020 : 1 animation grand public 1 réunion de terrain 1 réunion d'information 2021 : 0 réunion d'information ou manifestation
	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	3,5 jours	2019 : 2 réunions sur l'étude des ZH de la Vallée de l'Eclimont 2020 : 2 réunions sur le Diagnostic écologique de la Juine Médiane 2021 : 1 réunion sur le diagnostic des zones humides de la Juine amont
	Communication/ animation auprès des scolaires	4,5 jours	2019 : 1 animation pour l'école primaire Serge Lefranc à Saclas 2020 : 1 animation auprès des BTS GPN de Diderot Education 2021 : 2 animations auprès des scolaires (école primaire de Saclas et BTS GPN)
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	27,4 jours	2019 : 2 réunions 3 interventions sur le site N2000 des pelouses calcaires du Gatinais 2020 : 2 journées de suivi rhopalo-orthoptères sur le site N2000 des pelouses calcaires du Gatinais 1 transect mis en place sur le site N2000 des pelouses calcaires du Gatinais Participation au COPIL du site N2000 des pelouses calcaires du Gatinais 2021 : 1 formations (Natura 2000 prise de poste) 3 réunions Participation au suivi rhopalo-orthoptère du site N2000 des pelouses calcaires du Gatinais
Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	1 jours	Pas d'intervention mais veille nécessaire

Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de réunions de comité de pilotage	9 jours	2020 : 1 COFIL réalisé
	Animation de groupes de travail	7,4 jours	2019 : 5 réunions AGC Plusieurs réunions dans le cadre de l'appel d'offre lancé en juin 2019 2020 : 5 réunions AGC 2021 : 7 réunions AGC
	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	8,1 jours	2019 : 1 réunion avec les services de l'État 2020 : 3 réunions avec les services de l'État 2021 : 2 réunions avec les services de l'État
	Gestion administrative et financière	70,2 jours	2019 5 stagiaires accueillis Facturations trimestrielles Rapports chantiers nature Rapport annuel d'animation du site 2020 : 2 stagiaires et 1 service civique accueillis Facturations trimestrielles Rapports de chantiers nature Rapport annuel d'animation du site 2021 : 1 stagiaire accueillie Facturations trimestrielles Rapports de chantiers nature Rapport trisannuel d'animation du site Rapports rhopalo-orthoptères 2020 et 2020-2021
	Complément ou mise à jour du DOCOB	0 jours	2020 : Modification de la fiche mesure n°6
	Élaboration de la charte	0 jours	0 élaboration ou modification
	Autres	5,1 jours	Mails, appels, ...

Annexe II. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature de 2018

Compte-rendu « Chantier nature – Restauration des pelouses calcaïques »
Site Natura 2000 « les pelouses calcaïres de la Haute Vallée de la Juine »

Champ Brûlard - octobre 2018

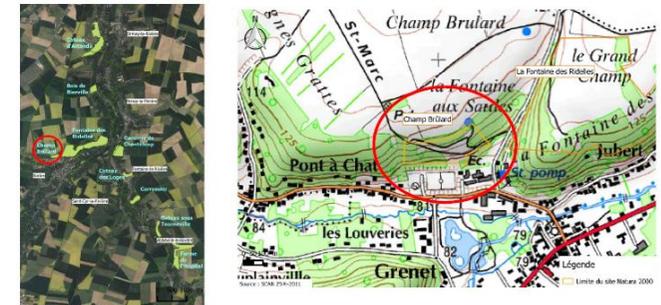


Actions réalisées par : NaturEssonne
Siège social : 10 place Beaumarchais
 91600 Savigny-sur-Orge
 SIRET : 40062440900027
Coordination des actions : PALDACCI Florine
Crédits photographiques : HUGUET Camille et PALDACCI Florine, NaturEssonne sauf mention contraire
Rédaction du rapport : PALDACCI Florine

Table des matières

1. Localisation de la parcelle 2
 2. Évolution des habitats naturels 3
 3. Objectifs du chantier nature 4
 4. Éléments réglementaires à prendre en compte 5
 5. Description des actions réalisées 5
 6. Perspectives 6
 7. Suivi photographique des travaux 6

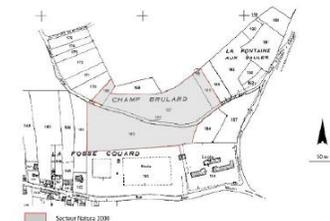
I. Localisation de la parcelle



Le sous site de Champ-Brûlard est situé sur la commune de Saclas qui en est la propriétaire. Il s'étend sur environ 2,20 hectares.

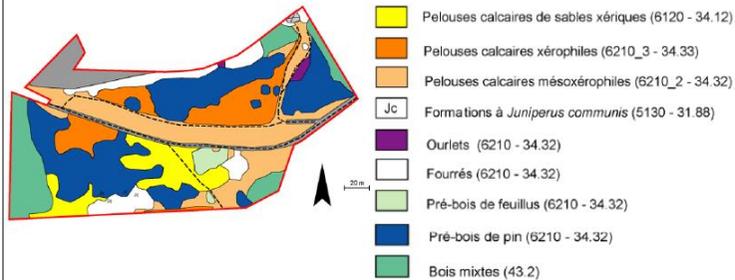
Détails

Propriétaire	Commune	Section	Parcelle	Superficie (ha)
Commune de Saclas	Saclas	AH	166	0.16
			167	1.10
			169	0.09
			182	0.13
SUPERFICIE TOTALE			183	1.26



2. Évolution des habitats naturels

Les parcelles abritent trois habitats d'intérêts communautaire : les pelouses calcaires méso-xérophiles, xérophiles et sur sable xériques.



Les pelouses les plus au nord du site sont les mieux conservées avec des reliquats de pelouses calcaires. Au contraire, celles plus au sud (sur sables xériques et mésoxérophiles) sont en cours de fermeture et sont complètement colonisées par les graminées sociales. Il s'agit désormais d'ourlets calcaires. De plus, certaines zones commencent à être envahies par les pruneliers et autres petits fruitiers qui s'étendent largement sur la strate herbacée. Sans oublier les repousses de pins et autres ligneux qui s'implantent ci et là sur le site.



3

3. Objectifs du chantier nature

Gestion passée

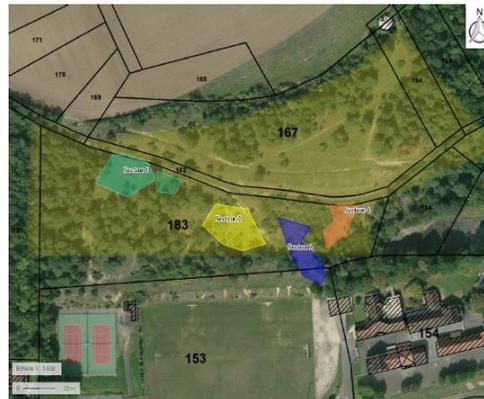
Un contrat Natura 2000 de restauration et d'entretien a été mis en place entre 2006 et 2010 sur l'ensemble du sous-site. Les grands pins avaient été préservés. En 2017, un chantier nature a été réalisé par NaturEssonne sur la partie sud du site qui longe le stade de foot dont le but était de restaurer la pelouse et de dégager la Junipéraie du dessus de la butte. Trois autres chantiers nature ont été réalisés avec les jeunes de BRISFER. Le but était d'entretenir les pelouses et le chemin d'accès au site.

But des chantiers nature

Lors du chantier du 24 octobre, NaturEssonne souhaiterait intervenir sur différents secteurs en particulier répartis entre l'équipe des bénévoles de NaturEssonne et l'équipe des jeunes des chantiers BRISFER.

- **Secteur 1** : Faucher à la débroussailluse. À réaliser par les bénévoles de NaturEssonne.
- **Secteur 2** : Faucher les multiples repousses de viornes et de pruneliers à la débroussailluse sur la zone de chantier de l'année passée et couper les repoussent.
- **Secteur 3** : Faucher à la débroussailluse car le Brachypode y est dense et surtout pour limiter les repousses de Griottiers qui ont colonisé la zone.
- **Secteur 4** : Couper les repousses de ligneux dans la pente et débroussailler.

En plus, sur tout le site de Champ-Brûlard, toutes les repousses de pin rencontrées seront coupées au sécateur de force. Enfin, les déchets végétaux seront tous exportés par le camion du SIREDOM dans une éco-déchetterie.



4

4. Éléments réglementaires à prendre en compte

La parcelle concernée par les travaux est-elle classée Espace Boisé Classé : oui non en partie

Explication générale

En zone classée en Espace Boisé Classé (EBC), qui dépend du Code de l'urbanisme (L. 113-2), le défrichement est interdit. Selon la surface concernée, des coupes sont possibles sur autorisation.

Le défrichement est défini à l'article L.341-1 du Code Forestier : « Est un défrichement toute opération volontaire ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière. Est également un défrichement toute opération volontaire entraînant indirectement et à terme les mêmes conséquences, sauf si elle est entreprise en application d'une servitude d'utilité publique ».

Pour les travaux de coupe d'arbres de moins d'un hectare, une demande préalable de travaux est à adresser à la mairie de la commune concernée. Celle-ci peut (mais n'est pas obligée) prendre l'avis de la DRIAAF (Direction Régionale Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France). C'est la structure compétente (seulement en Essonne et la petite couronne) en matière de réglementation forestière. Ensuite, si la mairie est d'accord avec le contenu de la demande préalable de travaux, celle-ci publie un arrêté de non opposition à cette demande préalable de travaux.

La durée de validité d'une décision de non opposition à la déclaration préalable est de 3 ans. Ce délai peut être prorogé de 2 fois 1 an (source DDT, 2017).

Dans tous les cas, le fait que le défrichement est interdit en zone EBC implique que le terrain doit garder sa vocation forestière : la régénération (artificielle ou naturelle) doit être en place (le stade de semis doit être dépassé) au plus tard 5 ans après la coupe. Donc, en principe, l'entretien des zones rouvertes n'est pas possible, de quelque manière que ce soit (débroussaillage et pâturage).

5. Descriptif des actions réalisées

Le 24 octobre, nous nous sommes finalement concentrés sur le chemin qui nécessitait de l'entretien.

De ce fait, nous avons pu travailler sur les secteurs 2 et 4 seulement. Du débroussaillage a été effectué sur les deux secteurs ainsi que la coupe de ligneux.

Au total, environ 1 390 m² de Brachypode et de repousses de petits ligneux ont été fauchés.

Sur les secteurs 1 et 3, aucune intervention n'a été effectuée par manque de temps.

L'ensemble des déchets végétaux ont été exportés par camion à l'éco-déchetterie d'Étampes le 25 octobre avec l'aide d'un bénévole, des deux stagiaires et de la volontaire en service civique.



5

Bilan des chantiers nature prévus et réalisés

Nombre de chantiers nature	1
Date	24/10/2018
Encadrant	Camille Huguet
Nombre de participants (encadrant compris)	16
Liste des participants	- Dominique CARLIER - Georges FOUILLEUX - Jean-Philippe HUET - Jean-Pierre MORIZOT - Violaine CHAMPION - Louis ASLAINDIS - Zoé VILLESALMON - Chloé BARTHE + 8 jeunes BRISFER

6. Perspectives

- Faucher et couper ce qui n'a pas pu être fait cette année.
- Réitérer si possible avec ce type de chantier en commun avec la commune et le SIREDOM les années à venir.
- Surveiller les repousses pour les gérer avant qu'elles ne prennent de l'ampleur.
- Faucher l'ensemble des zones d'ourlet qui ont remplacé les habitats pelousaires. Faire des éclaircies dans les boisements de pins.
- Contrôler les fourrés de Griottiers et de Pruneliers qui avancent sur les zones ouvertes.

7. Suivi photographique des travaux

Vue sur le secteur 2



6

Vue sur le secteur 4



7

Annexe III. Liste des espèces de rhopalocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia IdF)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté régionale	Liste rouge France	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés IdF
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure (Le), Petit Agreste (Le)	R	LC	EN	oui
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L')	PC		VU	
<i>Plebejus argyrognomon</i>	Azuré des Coronilles (L')	R	LC	VU	oui
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du Chiendent (L'), Hespérie Actéon (L'), Actéon (L')	AR	LC	VU	
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)	AR	LC	NT	
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette (La)	PC	LC	NT	oui
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale (Le), Arcanie (L')	PC	LC	NT	
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré (Le)	PC	LC	NT	
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé (Le)	AC	LC	NT	oui
<i>Satyrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse (La)	AR	LC	NT	
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour (Le)	CC	LC	LC	
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	C	LC	LC	
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	C	LC	LC	
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-coraïl (Le), Argus brun (L')	AC	LC	LC	
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	PC	LC	LC	
<i>Carcharodus alceae</i>	La Grisette, l'Hespérie de l'Alcée	PC	LC	LC	
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns (L')	C	LC	LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le), Procris (Le)	C	LC	LC	
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	AC	LC	LC	
<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)	PC	LC	LC	
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	C	LC	LC	
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré (Le)	PC	LC	LC	
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La), Satyre (Le)	AC	LC	LC	
<i>Leptidea sinapis</i>	Piérïde du Lotier (La), Piérïde de la Moutarde (La)	AC	LC	LC	
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	AC	LC	LC	
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré (L')	PC		LC	
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	CC	LC	LC	
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L')	C	LC	LC	
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	AR	LC	LC	oui
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue (La)	PC	LC	LC	oui
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine (La)	AC	LC	LC	
<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)	C	LC	LC	
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le)	CC	LC	LC	
<i>Pieris brassicae</i>	Piérïde du Chou (La)	C	LC	LC	
<i>Pieris napi</i>	Piérïde du Navet (La),	C	LC	LC	
<i>Pieris rapae</i>	Piérïde de la Rave (La)	C	LC	LC	

<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L')	C	LC	LC	
<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de l'Ormière (L')	PC	LC	LC	
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis (L')	C	LC	LC	
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque (L')	PC	LC	LC	
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	CC	LC	LC	
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-Dame (La)	CC	LC	LC	

Annexe IV. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia IdF, janvier 2022)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté régionale	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés IdF
<i>Agrotis cinerea</i>	Noctuelle Cendrée (La)	AR		
<i>Aplocera plagiata</i>	Triple Raie (La), Rayure commune (La)	CC		
<i>Autographa gamma</i>	Gamma (Le)	CC		
<i>Calliteara pudibunda</i>	Pudibonde (La)	CC		
<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or (La)	CC		
<i>Chiasmia clathrata</i>	Réseau (Le), Géomètre à barreaux (La)	CC		
<i>Cydalima perspectalis</i>	Pyrale du buis (La)			
<i>Diacrisia sannio</i>	Bordure ensanglantée (La)	AR		
<i>Diaphora mendica</i>	Ecaille mendicante (L')	C		
<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée	C		
<i>Euclidia glyphica</i>	Doublelure jaune	C		
<i>Idaea humiliata</i>	Acidalie roussie (L')	AR		
<i>Laspeyria flexula</i>	Crochet (Le)	C		
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx (Le)	CC		
<i>Mecyna flavalis</i>				
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère (La)	C		
<i>Rhodostrophia vibicaria</i>	Bande rouge (La)	AR		
<i>Scotopteryx chenopodiata</i>	Phalène de l'Ansérine (La)	C		
<i>Siona lineata</i>	Phalène blanche (La)	C		
<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Ecaille tigrée (L')	C		
<i>Thisanotia chrysonuchella</i>				
<i>Tortrix viridana</i>				
<i>Tyria jacobaeae</i>	Goutte-de-sang	C		
<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille (La)	RR	VU	Oui
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène du Pied-de-Poule (La)	PC	LC	
<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine (La)	AR	LC	

Annexe V. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia IdF, janvier 2022)

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régional	Insectes protégés IdF
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	R	
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	AR	
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	C	
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	C	
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères	R	
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des Pins	AR	
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	C	
<i>Euchorthippus elegantulus</i>		RR	
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	C	
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Gomphocère tacheté	R	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	C	
<i>Oedipoda caerulescens</i>	OEdipode turquoise	C	oui
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	C	
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	C	
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	C	
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre	C	
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures		
<i>Roeseliana roeselii</i>		C	
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	AR	
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	AR	
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C	

Annexe VI. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 sur la période 2019-2021 (Données extraites de la base de données Cettia IdF, janvier 2022)

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté régional	Oiseaux protégés en France
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	C	Oui
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	C	
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	C	Oui
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	CC	Oui
<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	AR	Oui
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	C	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	C	Oui
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	CC	Oui
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	CC	Oui
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	CC	Oui
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	CC	
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	CC	
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	C	
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	C	Oui
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	CC	Oui
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	C	Oui
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	C	Oui
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mare	AR	Oui
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	AR	Oui
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	AR	Oui
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	C	Oui
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	CC	Oui
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	C	Oui
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	CC	Oui
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	CC	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	C	Oui
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	C	Oui
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	R	Oui
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	AR	Oui
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	C	Oui
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe, Loriot jaune	C	Oui
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	CC	Oui
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	C	Oui
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	C	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	CC	Oui
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	C	Oui
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	CC	Oui
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	C	Oui
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	CC	
<i>Picus viridis</i>	Pic vert, Pivert	C	Oui
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	C	Oui

<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	C	Oui
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	C	Oui
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	CC	Oui
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	CC	
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	C	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	CC	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	CC	Oui
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grissette	C	Oui
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	CC	Oui
<i>Turdus merula</i>	Merles noir	CC	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	CC	

EN En danger

VU Vulnérable

NT Quasi menacée

LC Préoccupation mineure

NA Non applicable

RR Très rare

R Rare

AR Assez rare

PC Peu commune

AC Assez commune

C Commune

CC Très commune